
RAPPORT D'ACTIVITE 2020

ESMS Belle Alliance

4 à 8 rue Albert Molinier B.P 52 – 95410 GROSLAY

Standard : 01 39 34 30 00 – Fax : 01 39 84 23 73

accueil@bellealliance.fr – www.bellealliance.fr



SOMMAIRE

Préambule - Définitions	3
I. LA PRESENTATION DE BELLE ALLIANCE	
I.1 La mission, les valeurs et fondements	6
I.2 Les caractéristiques du centre	6
I.3 Le mot de la directrice	7
II. L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT	
II.1 La visibilité, l'attractivité de Belle Alliance.....	10
II.2 La coopération territoriale	16
II.3 Le développement.....	33
III . LES USAGERS ET L'ACCOMPAGNEMENT	
III.1 L'ESRP	
III.1.1 La mission de l'ESRP	36
III.1.2 Le projet de service.....	36
III.1.3 Les nouveautés de l'année.....	36
III.1.4 La présentation du service et du public accompagné	37
III.2 Le SAMSAH	
III.2.1 La mission du SAMSAH.....	49
III.2.2 Le projet de service.....	49
III.2.3 Les nouveautés de l'année.....	49
III.2.4 La présentation du service	49
III.2.5 La présentation du public	55
IV. LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES	
IV.1 La qualité de l'accompagnement	64
IV.2 La gestion documentaire	70
IV.3 La gestion des risques	70
V. LES MOYENS HUMAINS	
V.1 Les moyens humains externes	76
V.2 Les moyens humains internes	76
VI. LES MOYENS FINANCIERS	
VI.1 L'activité : taux d'occupation réel et prévu	81
VI.2 L'ERRD 2019	81
VI. 3 Les ratios.....	88
VII. LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE PROCHAINE	
VII.3 Les perspectives 2021 pour Belle Alliance	90
VII.2 Les perspectives 2021 à l'ESRP	91
VII.1 Les perspectives 2021 au SAMSAH.....	91
VIII. LES ANNEXES	
VIII.1 L'organigramme.....	93
VIII.2 Le glossaire	94

Préambule - Définitions

Le rapport d'activité focalise sur les données d'une année qui sont à comparer aux deux précédentes. Cette comparaison commencera pour les données 2018 – 2019, se poursuivra pour les données 2018 – 2019 – 2020 et ainsi de suite.

Le rapport d'activité de l'établissement comprend notamment les indicateurs à renseigner dans le rapport d'étape du CPOM ainsi que les données demandées par la DT95 de l'ARS IDF et le CD95 pour le SAMSAH.

LA PERIODE CONCERNEE

Le rapport d'activité porte sur l'année civile, **du 1er janvier au 31 décembre**, de l'année précédent (exemple 2018) celle de la diffusion (exemple avril 2019).

LE PUBLIC CIBLE

Les données concernent les **personnes présentes/accompagnées** dans la période concernée à l'exception du taux de suivi dans l'emploi (ESRP) qui concerne les stagiaires de l'année N et N-1.

LA FILE ACTIVE

La file active¹ est le **nombre de personnes accompagnées par l'ESSMS au moins une fois dans l'année**.

Le mode de calcul, issu du tableau de bord de la performance est le suivant : = nombre de personnes accompagnées dans l'effectif au 31/12/N + nombre de sorties définitives dans l'année.

Une personne n'est comptabilisée qu'une seule fois dans la file active.

L'ECART OU L'EVOLUTION

Les tableaux présentant les résultats des indicateurs comptent une colonne EVOLUTION ou ECART selon les définitions suivantes :

- EVOLUTION : différence mesurée entre l'année N et l'année N-1 ;
- ECART : différence entre la cible visée de l'indicateur et le résultat réel de l'année.

A L'ESRP

Il nous semblait davantage représentatif de prendre en compte les personnes entrées dans le processus de pré-admission. La file active étant calculée comme la somme des personnes ayant eu au moins un entretien de pré-admission. Le nombre de personnes ayant eu un premier rendez-vous de pré-accueil est par ailleurs calculé.

En 2018 : ce mode de calcul donne 268 personnes.

Alors que la somme des stagiaires présents au 31/12/2018 + les personnes sorties dans l'année 2018 – celles en doublon donne 224 stagiaires.

Au SAMSAH

La file active est le **nombre de personnes accompagnées par le SAMSAH ayant eu au moins un rendez-vous dans l'année**. Il n'inclut pas les personnes évaluées.

Le calcul est égal à « La somme des personnes ayant eu au moins un rendez-vous »².

LE PARTENARIAT

Il faut entendre par **Partenaire** :

¹ Guide méthodologique de la mesure de l'activité des ESSMS, CNSA, Janvier 2019

² Fichier informatisé du Val d'Oise intitulé « Rapport d'activité SAMSAH »

- Tous les professionnels des secteurs sanitaires, social, médico-social, associatif, de l'emploi et autres avec lesquels nous avons travaillé **au moins une fois** dans le cadre de l'accompagnement d'un usager.

Il faut entendre par **Partenariat** :

- Toute relation avec un partenaire (voir ci-dessus) donnant lieu **ou pas** à une convention (définition élargie).
- « Une coopération entre des personnes ou des institutions généralement différentes par leur nature et leurs activités dont l'apport de contributions mutuelles différentes (financement, personnel,...) permet de réaliser **un projet commun**.»³

LA COOPERATION ET LA COLLABORATION

La coopération et la collaboration sont les premiers niveaux d'échanges entre professionnels. Elles supposent des relations voire même des rencontres, une communication d'informations **récioproques**. Elles reposent sur une interdépendance plus ou moins importante mais parfois nécessaire entre professionnels et peut aboutir à des accords plus ou moins formels mais n'exigent pas de négociations préalables à la recherche d'un but commun.⁴

UNE SITUATION COMPLEXE

Le centre Belle Alliance considère qu'une personne est en situation complexe dès lors qu'un événement (cité ci-dessous) qui met en péril la continuité de son parcours d'insertion ou de son accompagnement **renforce sa situation de vulnérabilité** :

- un délai trop long d'obtention d'orientation
- une erreur d'orientation
- un besoin de prolongation d'orientation pour finaliser son projet d'insertion
- une situation de demande de logement non résolue à la sortie
- une absence de ressources à la sortie
- une absence de rémunération pendant la formation rendant la situation socio-économique plus difficile à la sortie

Une situation complexe est aussi celle qui met en échec les solutions d'accompagnement et/ou la continuité de l'accompagnement au sein des dispositifs et services du centre.

LES RELAIS A LA SORTIE

Les relais mis en place à la sortie sont les professionnels, les associations ou les établissements des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de l'emploi avec lesquels l'usager doit - à la sortie de son accompagnement réalisé au sein du centre Belle Alliance - poursuivre ou entamer les actions lui permettant de réaliser son projet d'insertion sociale et/ou professionnelle. Les relais à la sortie apparaissent notamment dans les préconisations au bilan/rapport de fin d'accompagnement.

Le relais est enclenché et mis en place par le professionnel

L'orientation vers un partenaire et les préconisations sont à inscrire au rapport de manière distincte.

LE TEMPS ADMINISTRATIF

Le Temps administratif comprend pour nous notamment (hors écrits professionnels comptés à part) : la constitution et la gestion du dossier de l'usager ; les courriers ; la gestion du standard téléphonique ; les comptes rendus des entretiens médicaux et psychiatriques et de réunions ; la gestion des rendez-vous usagers, des déplacements et des réunions des professionnels ; la gestion des enquêtes nationales, régionales et départementales ; la gestion des données statistiques et de traçabilité de l'activité ; la gestion des commandes et de la Régie.

³ Commission de terminologie et de néologie du domaine social. Ministère de l'emploi et de la solidarité, 2002

⁴ Le partenariat dans le travail social RNRSMS, AC-Créteil, 2010

I . LA PRESENTATION DE BELLE ALLIANCE

I.1 LA MISSION, LES VALEURS ET LES FONDEMENTS

Belle Alliance a une double mission, d'intérêt général et de service public qui répond à une commande médico-sociale et qui correspond aux attentes de la société et de l'Etat.

Ses missions fondent sa légitimité et s'inscrivent dans des valeurs communes comme l'égalité de traitement, la continuité de service, la transparence, l'adaptation, la neutralité, la confiance.

I.2 LES CARACTERISTIQUES DU CENTRE

Statut	Etablissement public médico-social autonome communal de la ville de Groslay, relevant de la fonction publique hospitalière.
N° FINESS	Entité Juridique : 95 000 794 8 Etablissement ESRP : 95 080 859 2 Etablissement SAMSAH : 95 001 217 9
Date de l'arrêté initial d'autorisation	ESRP : NC SAMSAH : 31 mars 2009
Date d'ouverture	ESRP : 1960 (présumée selon historique) SAMSAH : 21 octobre 2009
Adresse locale des services	ESRP : 8 rue Albert Molinier 95410 GROSLAY SAMSAH : 3 rue Jules Vincent 95410 GROSLAY
Capacité d'accueil	192 places : - ESRP : 132 places, dont 44 en internat - SAMSAH : 60 places
Public	ESRP : Tout type de handicap SAMSAH : Handicap psychique
Nombre de jours d'ouverture	ESRP : 215 jours SAMSAH : 365 jours
Effectif	91 agents publics : (hors jury, services civique, stagiaires, vacataires) - ESRP : 66 - SAMSAH : 25
Budgets	- Assurance Maladie - DD95 de l'ARS-IDF : - ESRP : 3 809 473 € - SAMSAH : 622 911 € - Aide sociale - CD95 : SAMSAH : 422 713 €
CPOM (date dernier)	2018 – 2022
Adhésion aux fédérations	- FAGERH : ESRP - GEPSO : Etablissement public
Lois cadres	- Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale ; - Loi 2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des PH et à la citoyenneté des personnes handicapées ; - Loi 2009-879 Hôpital, Patients, Santé, Territoire ; - Loi 2016-41 du 26/01/2016 Modernisation du système de santé.

I.3 LE MOT DE LA DIRECTRICE

I.3.1 Les faits marquants de l'année

L'année 2020 a été marquée par la gestion liée à la crise sanitaire et ses conséquences en termes d'organisation. Le 1^{er} confinement a demandé aux équipes une mobilisation afin de repenser les modalités d'accompagnements et ce afin de garantir une continuité de service. Le service qualité et gestion des risques et la direction ont dû arrêter les plans de continuité d'activité et plans de reprise. Pour le SAMSAH, les suivis ont été assurés à distance sauf pour les urgences où les personnes les plus à risque.

Des regroupements sur site ont été effectués de manière hebdomadaire.

Pour l'ESRP, la formation à distance et le suivi MPS à distance ont pu être organisés. Pour autant, et à la reprise, des RETEX ont permis de repenser les moyens matériels mais aussi les priorités dans nos plans d'action. Les axes validés à la suite des RETEX sont intégrés aux suivis faits du Projet d'Etablissement (PE) par le Comité de Suivi du Projet d'Etablissement (CSPE). Par exemple, la question d'une plateforme de formation à distance a montré avec encore plus d'acuité toute son importance. Par conséquent, les projets pédagogiques demandent à être avancées afin d'entamer la 2^{ème} phase liée notamment à la formation à distance. Aussi et depuis septembre, beaucoup de projets ont été relancés et avancés : autisme, investissement, plans d'actions liés aux projets d'établissement et de service.

I.3.3 Le projet d'établissement

La mise en œuvre du projet d'établissement en cours a donné lieu aux réunions du Comité de Suivi du Projet d'Etablissement (CSPE).

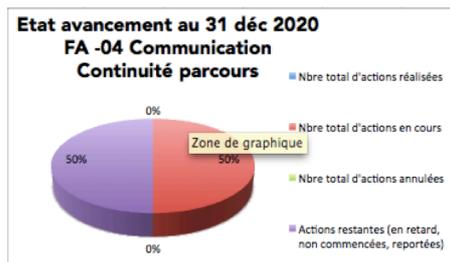
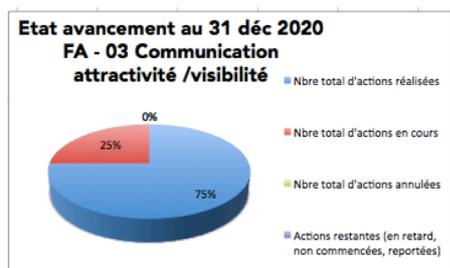
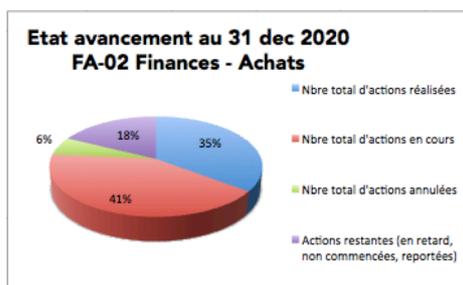
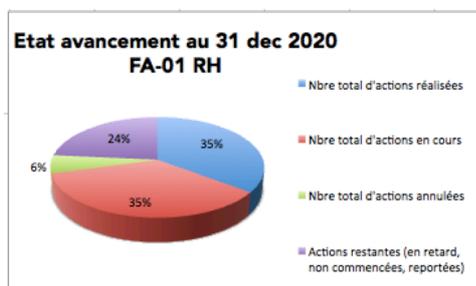
2 réunions sur 4 ont été tenues en 2020, en présence de membres du CODIR. Des réunions individuelles avec chacun des responsables de service ont permis de finaliser le suivi.

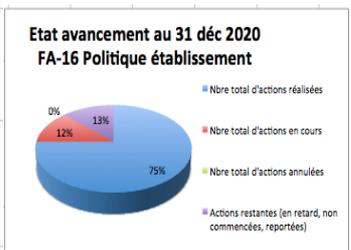
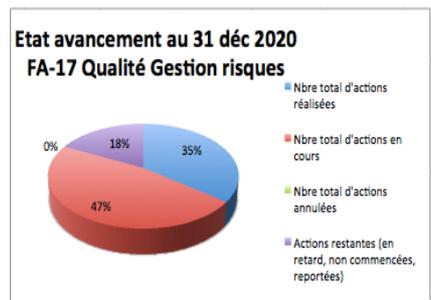
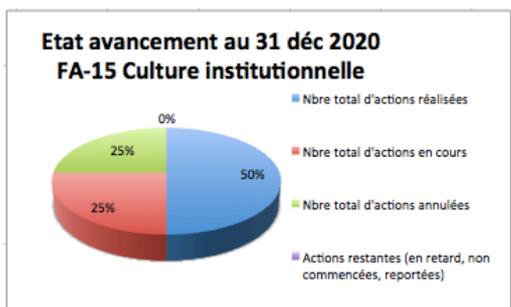
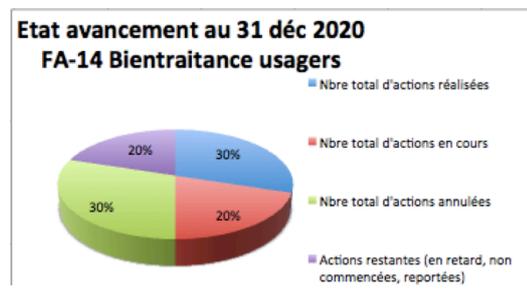
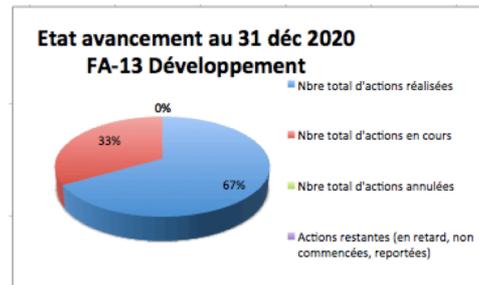
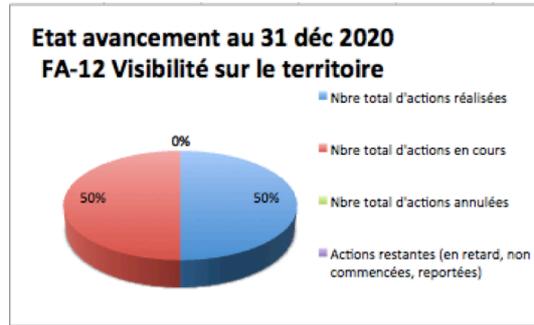
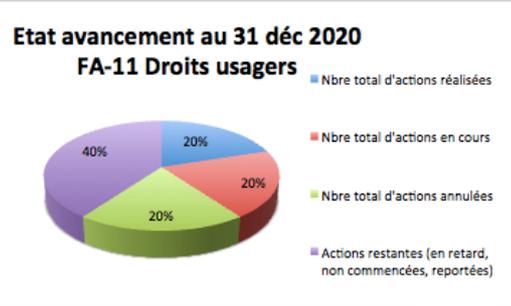
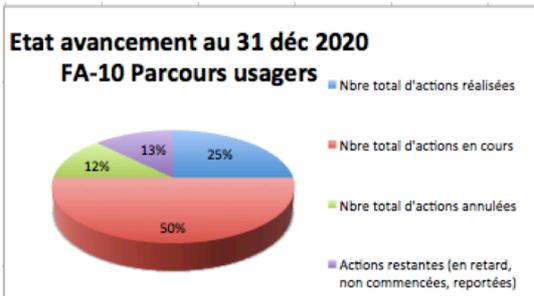
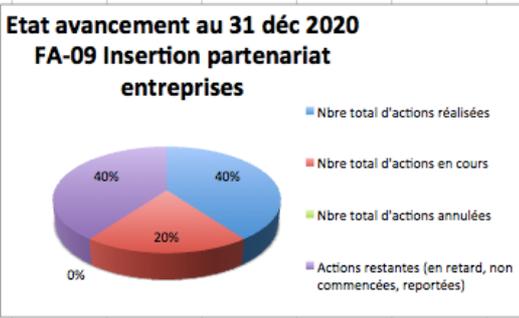
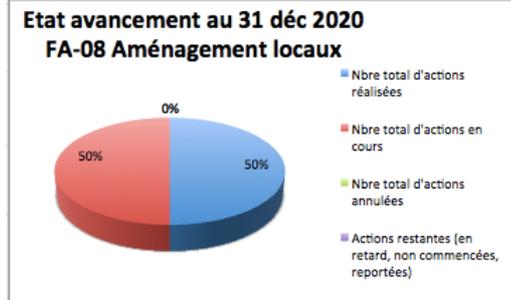
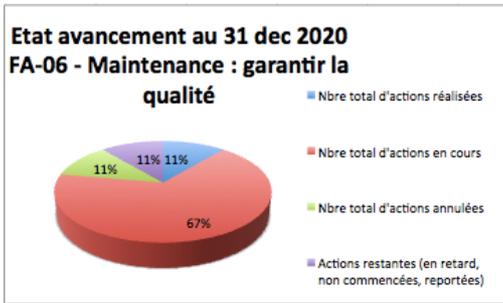
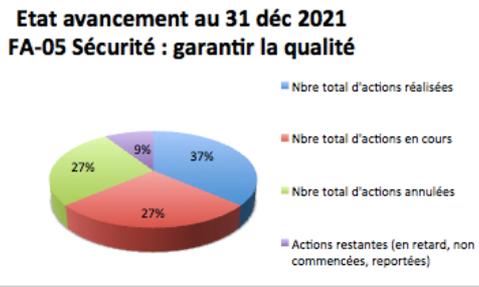
Comme l'an passé, les usagers n'ont pas pu être associés. Compte tenu du changement de municipalité aucun membre du CA n'a pu y participer contrairement aux années passées.

Les réunions de suivi sont l'occasion de mises à jour et de centralisation des résultats et des actions menés par les professionnels des services et différents groupes de travail. Une information aux professionnels est réalisée à l'occasion des réunions institutionnelles.

Bilan au 31/12/2020 des orientations stratégiques du plan d'action du PE

Le bilan des actions est présenté sous forme de schémas « camemberts » pour chacune des 17 fiches actions.





II. L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT

II.1 LA VISIBILITE, L'ATTRACTIVITE DE BELLE ALLIANCE

II.1.1 Les portes ouvertes et les autres événements

LA PORTE OUVERTE ORGANISEE AU SEIN DU CENTRE

Date	Indicateur d'attractivité et de visibilité sur le territoire négocié au CPOM	Cible CPOM	Taux réel ESRP	Ecart
	Taux de participation à la journée porte ouverte = Nombre de participants institutionnels / Nombre d'invitations aux institutionnels	10%	0%	

Source : Feuille de présence – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2

En 2020, la Journée Portes Ouvertes a été annulée pour raison de pandémie.

LES AUTRES EVENEMENTS

SENSIBILISATION HANDICAP

Le Centre Belle Alliance s'est inscrit pour participer à la semaine du Handicap notamment aux Duo-Day. Toutefois, les mesures sanitaires ont fait que les stagiaires inscrits à cet évènement n'ont pu y participer, du fait, soit de l'annulation des entreprises ou d'une offre non adaptée aux demandes ou aux projets professionnels des stagiaires.

Aucun autre salon n'a été organisé du fait des restrictions sanitaires et limitations d'activités.

RENCONTRE ENTREPRISES

Aucune matinale d'information Entreprises n'a pu être organisée en 2020.

Notre Unité de Soutien et d'Insertion a rencontré dans le cadre d'une demande de partenariat la société AUTO-CLEAN ; société spécialisée dans le nettoyage des voitures pour l'accueil de stagiaires en entreprise. A ce jour aucune immersion n'a pu être effectuée car les différents dispositifs d'élaboration de projet du centre (Préorientation et DEP) n'avaient de candidats avec un projet adapté à cette offre.

LA SEMAINE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Une action de sensibilisation sur le développement durable a pu être organisée sur 3 jours du 21 au 25 septembre 2020 afin :

- De promouvoir la thématique du développement durable au sein de l'établissement et d'informer sur ses enjeux ;
- De sensibiliser les usagers et professionnels autour d'actions et d'attitudes citoyennes et écologiques.

Des ateliers « éco-responsables » ; un Ciné/Débat sur le film « HOME » de Yann Arthus Bertrand animé par le chargé de mission Développement Durable de l'association GAPAS et l'opération « zéro mégots » ont mobilisés stagiaires et professionnels.

PROJET COLLECTIF

Le 17 décembre 2020 une présentation d'un projet collectif (pédagogie de projet) de construction d'un véhicule électrique par les stagiaires du Dispositif d'Éducation Professionnelle a été faite après 2 années de construction. La DEPMOBILE a été fabriquée à partir d'éléments de récupération (moteur électrique d'un Overboard, ancienne direction d'un Karting, roues de remorques, pare choc en PVC de gouttières, ...). Débuté en Septembre 2018, elle a vu 25 stagiaires – encadrés par leurs formateurs/chargés d'insertion - travailler à sa concrétisation et développer des savoirs, des savoir-être, des savoir-faire et des savoir-agir.



LA COMMUNICATION DIGITALE

Malgré la pandémie et l'impossibilité d'organiser portes ouvertes et autres événements sur sites, la visibilité et l'attractivité de Belle Alliance se remarquent par d'autres indicateurs tels que ceux issus de la communication digitale :

	2020	2019	2018	ÉVOLUTION TOTALE (%)
SITE				
Nombre d'utilisateurs	5 064	131	NC	3765,6
Nombre de formulaires	135	1	NC	13400,0
GOOGLE				
Nombre de recherches	30 697	17 415	NC	76,3
Nombre d'étoiles	2,8	1,5	NC	86,7
FACEBOOK				
Nombre d'abonnés	79	58	31	154,8
Nombre de mentions "J'aime"	66	52	36	83,3
Nombre d'étoiles	4,2	3,5	2,9	44,8

NOTRE PARTICIPATION SUR LE TERRITOIRE

Notre participation aux réunions et aux événements sur le territoire permet, notamment, de promouvoir les services du centre Belle Alliance et de développer ou poursuivre nos partenariats.

Notre fréquentation aux réunions

Fréquentation	Type	Nb part	Nb 2020	Nb part	Nb 2019	Nb 2018
Aux réunions territoriales	Participation à la réunion de concertation pour le renouvellement du schéma départemental (95) des personnes handicapées : - ESRP					1
	- SAMSAH					2
	Rencontre ARS Ile-de-France : -ESRP (RE CPOM) - SAMSAH (RE CPOM)			3	1	1
	Equipe technique Jeunes Ad. CDAPH (ESRP)	1	7	7	7	
	Equipe technique Adultes CDAPH (ESRP)	3	8	3	3	
	Réunions : MDPH-95, SAVS-APF Cergy, MASP 95, AGEFIPH IDF, SAMSAH60, SESSAD PRO	16	6			
	Equipe technique évaluation CDPAH (SAMSAH)				1	
	Revue coordonnée à la MDPH	1	1			
	Réunion Projet territorial santé mentale (PTSM)	1	2			
	Réunion Mesure accompagnement social personnalisé (MAPS)	4	1			
Aux colloques, tables rondes, séminaires, groupes de travail, régio^{nx} ou nationaux	Journée d'échanges sur l'emploi accompagné			1	1	1
	Table ronde Maintien dans l'emploi (ESRP)					1
	Journée SAMSAH-SAVS MEDIALIS			2	1	
	Rencontre CEAPSY (SAMSAH)			2	2	1
	Colloque HAD Structures médico-soc.			1	1	1
	Rencontre coordinateurs CLSM (SAMSAH)	1	1	1	2	
Séminaire ROR-Viatrajectoire SAMSAH	2	1				

Aux séminaires / groupes de travail département*	Séminaire « Les ESMS en Réseau »					1
	Séminaire / rencontre MDPH			6	2	1
	Rencontre cadres SAMSAH-SAVS MEDIALIS			1	3	
	Rencontre profils SAMSAH-SAVS MEDIALIS	2	1	3	3	3
	Réseau coordination 95			2	1	3
	Réunion du Conseil des présidents	2	1	1	1	
	Réseau Inter-CVS 95	2	2	3	1	
	Réunion partenaire « Habitat inclusif »	2	1	2	2	
	Journée départementale Missions Locales-95			1	1	
	Séminaire Banque de France	1	1	1	1	
	Séminaire SIAO			2	4	
	Réunion PAM	1	1			
	Echanges de pratiques sur le confinement et gestion de la crise sanitaire	1 à 2	3			
	Groupe de travail Admissions organisé par le SAMSAH Horizon-95	7	4			
	Entretien téléphonique ARS sur le Rapport d'activité SAMSAH	2	1			
Groupes de travail nationaux FAGERH	- G2 « Qualité » (En 2020 : 1 en présentiel 2 à distance)	1 ou 2	3	2	4	3
	- GT « FormationS »	1	1	1	1	3
	- G10 « Compétences clés »			1	2	3
	- GT des CIP	1	1	1	1	5
	- GT « Communica°, réseaux et partenaires »			1	3	
	- Congrès FAGERH en région	5	1	2	1	1
	- Séminaire Virage inclusif			2	2	
	- Réseau européen emploi accompagné			1	1	
- Réunion directeurs Fagerh IDF	2	3				
Aux forums, salons et portes ouvertes des autres établissements	Salons, forums emploi handicap forma° prof ^{le} (Paris pour l'emploi)			8	2	7
	Porte ouverte MDPH-95			3	1	1
	Journée Portes Ouvertes des autres ESRP			15	2	
	Forum de l'emploi et de la formation prof ^{le}			NC	2	
TOTAL		56	50	82	61	40

Sources : Responsables de services, coordinateurs, CIP

Du fait de la période pandémique traversée en 2020, le nombre total de fréquentation aux réunions a chuté. Cependant, malgré ce contexte difficile, des réunions notamment par visioconférence ont pu être maintenues. Elles représentent un nombre total de 50 réunions, soit 18% de moins qu'en 2019.

Pour l'équipe sociale de l'ESRP, la conférence auprès de la Banque de France sur l'inclusion bancaire a permis aux professionnels de ce service de se mettre à jour au niveau de la législation.

De même, durant cette année, malgré le contexte sanitaire et social difficile, les professionnels ont pu effectuer des rencontres auprès de la MDPH 95, du SAVS/SAMSAH APF et du service MASP 95. Cela a permis d'échanger sur des dossiers, de faire des synthèses sur les suivis en commun et de maintenir le travail en partenariat dans de bonnes conditions.

Une réunion à distance avec l'AGEFIPH a permis également de préciser les différentes étapes liées aux démarches et conditions d'attributions des aides financières accordées pour l'acquisition de matériels informatiques aux stagiaires de l'ESRP et ainsi d'être plus précis dans l'accompagnement.

Le pôle Projet (Préo et DEP) devait rencontrer les psychologues du Point Santé de la Mission Locale Vallée de Montmorency le 18/03/20 mais à cause du confinement, cette rencontre n'a pu avoir lieu.

Par ailleurs, notre Unité de soutien et d'insertion devait tenir un stand au Forum des ULIS du Val d'Oise pour promouvoir notre Dispositif d'Éducation professionnelle mais à cause du confinement l'évènement a été annulé.

La fréquentation du service qualité au groupe G2 Fagerh Qualité s'est maintenue avec 3 réunions en 2020. Il permet toujours l'actualisation de la veille réglementaire, le partage des pratiques et la mise à jour des connaissances et des procédures.

Le retentissement en matière de partenariat

Source : Campus, Tableaux de bord - Médiatteam – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2

L'indicateur de capacité à poursuivre et/ou à développer les partenariats	Cible CPOM	Nbre ESRP 2020	Nbre ESRP 2019	Nbre ESRP 2018	Ecart ESRP	Nbre SAMSAH 2020	Nbre SAMSAH 2019	Nbre SAMSAH 2018	Ecart SAMSAH
Nombre nouveau partenariat = Somme des partenariats issus et/ou renforcés d'événements / réunions (internes, externes) auxquels CBA a participé	N> N-1	1	0 SC 0 BC	9	NC	1 (Maps)	2		-8
Somme des partenariats renforcés issus des réunions de cadres SAVS-SAMSAH : 4 SAMSAH VO + 7 SAVS	N> N-1	0	NC		NC	0	11	10	
DONT Entreprises/Etablissements avec volonté RH de signer une convention qui a été amorcée pour PAE et recrutement de stagiaires : TAIS, Cars Lacroix, CDVO, Ville de Pontoise - Autoclean (2020)		1	NC	4	NC	0			
GOSDONT Entreprises et Sociétés d'intérim venues au centre suite événements : TAIS, Cars Lacroix, Consort NT, Humando (job dating), Triangle (job dating), Ville de Pontoise			NC	6	NC				
DONT Entreprises et Sociétés d'intérim non venues au centre mais intéressées par PAE et recrutement suite événements : Kéolis Transport, Manpower			NC	2	NC				

Les données concernant ce tableau n'ont pu être renseignées du fait de la pandémie et de son impact sur notre organisation de travail (arrêt maladie Covid-19).

II.1.2 La fréquentation des usagers aux réunions d'information sur les dispositifs

La fréquentation des usagers aux réunions dites de préaccueil organisé une fois par mois est l'indicateur d'attractivité retenu pour le ESRP.

L'indicateur d'attractivité	Cible	Taux pour chacune des actions de formation
Nombre de stagiaires entrés dans une action année N/ Nombre de participants aux journées d'info aux usagers en N	60%	Nombre de stagiaires entrés par dispositif / nombre de candidats présents en préaccueil

Source : Campus, Tableaux de bord - Médiatteam – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2

Dispositifs	Années	Calcul	Taux attractivité	Cible CPOM	Ecart	Commentaire
FLE	2020 2019 2018	9/12 10/12 11/60	75% 83% 18%	60%	+15 + 23 - 42,0	En raison des deux confinements, un seul pré-accueil a été organisé en début d'année 2020 pour le FLE. La prochaine entrée pour les FLE est prévue en juin 2021. Un préaccueil sera organisé courant 2021. D'autre part, la baisse du taux d'attractivité s'explique par le fait que la capacité d'accueil en salle de formation est passée en 2020 à 9 stagiaires.
DEP	2020 2019 2018	10/29 38/11 21/24	34% > 100% 87,5%	60%	-26 + 40 + 27,5	En raison des deux confinements de 2020, nous n'avons effectué qu'une seule entrée sur le DEP (en novembre). Deux pré-accueils ont été organisés en octobre et décembre pour couvrir les entrées sur 2021. A noter toutefois qu'une dizaine de stagiaires devant sortir entre mars et juillet 2020 lors du 1er confinement ont bénéficié d'une prolongation automatique de 6 mois de leur parcours de formation.
PREO	2020 2019 2018	27/65 73/69 109/322	41% >100% 33,85%	60%	-19 + 40 - 26,15	En raison du confinement, très peu d'entrées ont été effectuées par rapport au nombre de personnes venues en pré accueil. Nous avons procédé à une nette diminution des convocations afin d'éviter : - une date d'entrée en formation trop éloignée par rapport à la date des pré accueils (risque de déperdition du public) mais aussi par rapport aux nouvelles capacités d'accueil définies dans les salles de formation (exemple capacité divisée par 2 soit 7 stagiaires au lieu des 15 stagiaires habituels)
RAN	2020 2019 2018	28/20 61/13 40/40	>100% >100% 100%	60%	+40 + 40 0	En raison du 1er confinement, les parcours des stagiaires devant prendre fin entre mars et juillet 2020 ont été prolongés automatiquement de 6 mois. Nous avons donc effectué moins d'entrées. Seuls 2 groupes sont rentrés en formation en 2020 au lieu des 4 groupes habituels. Il y a eu également moins de pré-accueils à cause du confinement. Certains stagiaires de remise à niveau viennent de la Préo et n'ont pas besoin de préaccueil supplémentaire car ils obtiennent les informations lors de leur séjour en Préo.

EAA	2020 2019 2018	22/5 27/5 4/20	4% 5% 20%	60%	-56 - 55 - 40	En 2020, en raison du confinement, seules deux entrées ont été réalisées. Il y a eu plus d'entrants que d'usagers venus en préaccueil car les stagiaires EAA viennent de Préo ou de MDPP pour la plupart et ne visitent pas l'établissement car la formation EAA leur est expliquée durant leurs séjours précédents.
CTRC	2020 2019 2018	5/0 8/0 8/18	- - 44,4%	- - 60%	- - - 16,6	Nous n'avons pas organisé de préaccueil en 2020 pour ce dispositif. Parmi les 5 candidats entrés en formation, 3 sont venus lors de la journée Portes Ouvertes en 2019 et 2 sont d'anciens stagiaires du centre (en FLE et en remise à niveau).
SA	2020 2019 2018	6/6 27/4 15/25	100% 7% 60%	60%	+40 - 53 0	En raison du confinement, une seule entrée a été réalisée en 2020. Les 6 stagiaires entrés en formation en février ont été accueillis sur le dispositif mixte EAA/SA.
TAI	2020 2019 2018	0/8 19/3 0/24	6% 0	60%	- 54	Aucune entrée prévue en 2020 n'a été réalisée sur ce dispositif ; un groupe étant déjà en cours. En 2020, en raison du confinement, il n'y a pas eu de préaccueil sur ce dispositif. Cependant, une promotion a démarré en janvier 2021 et les stagiaires entrés sur ce dispositif sont d'anciens candidats 2019 ou sortants de remise à niveau ou Préo.
Total		107/145	73%			
	2019 2018	Moy.	57% 52%	60%		

Source : service des admissions - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 2

Des préaccueils spécifiques sont organisés pour les dispositifs : DEP, FLE, PREO et CB.

Un préaccueil tout dispositifs confondus est mis en place pour les autres formations (RAN, EAA, SA, TAI)

Il arrive que certains candidats se trompent de préaccueil et sont réorientés vers le préaccueil adéquat.

II.2 LA COOPERATION TERRITORIALE

Le centre Belle Alliance par sa coopération territoriale contribue à assurer la cohérence et la continuité des parcours tant en amont qu'en aval de l'accompagnement des usagers afin d'éviter la rupture de la « prise en charge ».

II.2.1 La participation à la sécurisation des parcours de l'utilisateur

La participation à la sécurisation des parcours de l'utilisateur se situe en amont, pendant l'accompagnement et en aval de celui-ci.

II.2.1.1 EN AMONT

A L'ESRP

Les demandes d'évaluation par les partenaires de l'ESRP pour de futurs « candidats » à l'entrée à l'ESRP

Evaluations en amont d'une orientation

Type d'évaluation	Nombre d'évaluation 2020	Nombre d'évaluation 2019	Nombre d'évaluation 2018
MDPH 60	0		1
CAP EMPLOI 95	0		1
POLE EMPLOI 95	0	1	1
MDPH 95	0	3	
Total	0	4	3

Sources : tableau de bord secrétariat

En 2020, nous n'avons eu aucune demande d'évaluation de la part de la MDPH, du Pôle Emploi et du Cap Emploi.

Néanmoins, des échanges réguliers ont lieu entre les coordinateurs pédagogiques des dispositifs et la référente insertion de la MDPH concernant les profils des candidats orientés vers notre établissement.

A noter que lors des prolongations automatiques des parcours de stagiaires qui devaient terminer leurs formations entre mars et juillet 2020, des échanges ont eu lieu entre la référente insertion de la MDPH et notre établissement concernant des précisions sur le décret du gouvernement relatif à la prolongation des droits sociaux des bénéficiaires.

Soutien social en amont de la préorientation

L'indicateur	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Nombre d'usagers concernés	58	76	55	-18 ; -24%

Sources : tableau de bord travailleur social

Le soutien en amont prend de l'ampleur malgré la crise sanitaire d'un point de vue qualitatif.

En effet, le soutien social se poursuit et se voit compléter par un soutien médico-psychologique :

L'indicateur soutien médico-psychologique	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Nombre d'usagers concernés	10			100%

Sources : tableau de bord coordinatrice MPS

L'accompagnement social réalisé par les travailleurs sociaux auprès de candidats très en amont de l'entrée en préorientation a été maintenu. La CESF a régulièrement été en lien avec le Cap emploi et le Pôle emploi du Val d'Oise. Cela a permis d'échanger sur des candidats PRÉO et remise à niveau. La CESF a aussi répondu aux interrogations des partenaires sur les dossiers socio-administratifs comme la procédure de demande de pension d'invalidité.

Il a été convenu avec les services du Pôle emploi et Cap emploi du Val d'Oise que les personnes les plus fragiles soient rencontrées en pré accueil même sans notification d'orientation. Cela permet d'activer le suivi en amont par la CESF. Ainsi, les candidats ont un interlocuteur durant la procédure de demande MDPH et un soutien téléphonique à leurs interrogations socio-administratives.

Ainsi, ces accompagnements réalisés en amont ont permis :

- De clarifier les besoins et attentes de l'utilisateur et de l'aider à préciser sa demande ;
- De faciliter les demandes d'orientation ou de réorientation de l'utilisateur auprès de la MDPH.
- De mesurer les étapes nécessaires à l'accomplissement du projet (orientation, formation, démarches administratives).

En effet, les démarches sont méconnues des candidats ainsi que les conséquences éventuelles sur leur situation actuelle. La CESF fait un point régulier avec les candidats de pré orientation n'ayant pas de notification. A ce jour, elle a dans sa file active des personnes rencontrées en 2018. Les personnes peuvent être suivies sur une longue période pour plusieurs raisons :

- Les dossiers sont souvent déposés après le pré accueil ;
- Ce sont des dossiers complexes qui auront besoin de complément d'information ;
- Certains font des recours suite à des refus ou encore elles ont une rechute au niveau médical.

58 candidats n'ayant pas d'orientation pour la pré orientation ont été suivis par la CESF.

27 ont été rencontrés pour la première fois en 2020. 29 en 2019 et 2 en 2018. Elles sont toujours dans la file active des suivis en amont de leur potentielle entrée.

D'autre part, le centre Belle Alliance a mis en place une organisation en interne pour que chaque futur stagiaire détenteur d'une notification et candidat à un dispositif puisse être rencontré avant son admission par l'équipe pluridisciplinaire. Ces entretiens permettent de conseiller l'utilisateur sur son projet et le cas échéant de préconiser une réorientation ou la réalisation d'étapes préalables.

De même, 10 candidats ont été suivis en amont par l'infirmière coordinatrice...

Toutefois, En raison de la pandémie, nous notons une baisse du nombre d'utilisateurs suivis (-31%). Ceci s'explique par le fait qu'il y a eu moins de pré accueils organisés en 2020.

AU SAMSAH

Les notifications d'évaluation adressées par la MDPH au SAMSAH

L'indicateur	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Quantité de notifications reçues	1	2	12	-1
Nombre de rapports d'évaluation réalisés	3	13	16	-10
Nombre d'orientation aux SAMSAH	1	7	5	-6

Sources : tableau de bord secrétariat

La diminution des demandes d'évaluations de la part de la MDPH se poursuit : une seule en 2020.

II.2.1.2 PENDANT L'ACCOMPAGNEMENT

A L'ESRP

La communication d'informations aux stagiaires a pour objectif de sécuriser leur parcours d'un point de vue sanitaire, social, économique, professionnel ou autre. Elle est réalisée lors des interventions sous formes d'ateliers organisés avec les partenaires :

- Avec Cap emploi : une réunion est organisée systématiquement à chaque sortie de session de stagiaires des formations qualifiantes. À cause de la crise sanitaire liée à la COVID-19, aucune réunion n'a pu être planifiée en 2020.
- Avec la CRAMIF : une intervention avec les ASS de la CRAMIF est menée systématiquement pendant le parcours pour toutes les sessions de formation de l'ESRP (Préqualifiant et Qualifiant). Il s'agit d'informer l'utilisateur sur ses droits à l'égard de l'assurance maladie au regard de sa situation particulière et sur les actions qu'il pourrait mener pour améliorer sa situation sociale : pension d'invalidité...

Malheureusement, suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19, ces ateliers n'ont pu être menés en co-animation avec le partenaire mais ont été réalisés par les travailleurs sociaux eux-mêmes.

- Avec les entreprises : les entreprises invitées présentent aux stagiaires les profils des salariés recherchés, les modalités de recrutements et la culture d'entreprise. Ces informations

permettent une adéquation entre la demande et l'offre d'emploi. Aucune action n'a pu être mise en place sur cette période à cause de la crise sanitaire.

Participation à la sécurisation des parcours

L'indicateur	Cible CPOM	2020	2019	2018	2017	Ecart N/N-1
Somme de rencontres en interne d'information et de sensibilisation aux usagers organisés avec les partenaires intersectoriels.	Seuil constant de rencontre		NC	16	6	NC
Cap emploi / Pôle emploi		2 (visio)	3 ?	3	2	0 ? NC
CRAMIF			2 ?	12	1	- 8 ? NC
Entreprises : Décathlon, Thales, Altran 2017 Décathlon visite entreprise 2018 (DEP)				1	3	NC

Source : Tableaux de bord – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Des prestations interservices d'évaluation/diagnostic de capacités à suivre une formation des stagiaires en élaboration de projet professionnels, sont réalisées entre le service de Préorientation et les services RAN ou de formations qualifiantes.

Nombre d'évaluation diagnostic par type de dispositif	2020	2019	2018	2017	Evolution N/N-1
DEP	3	1	1	1	
PREO	22	34	97	58	-63
MDPP/RAN	12	13	37	15	-24
TOTAL	37	47	135	74	-88

Sources : Tableaux de bord coordinatrices

Ces évaluations ont permis d'aider au choix de métier et à la décision d'orientation vers :

- Des formations tertiaires administratives : Employé administratif et d'accueil, Qualéo (accueil physique et téléphonique) ; Secrétaire Assistant-e; Secrétaire comptable ; , Assistant-e bibliothécaire, Comptable assistant sanitaire et social ; Technicien-ne en montage vente optique et lunetterie, ; BTS Opticien, BAC Pro Technicien gestion et administration
- Des formations informatiques { Technicien-ne en assistance informatique, IDI (installateur dépanneur informatique), TSSR (technicien supérieurs service et réseaux)}, électricien d'installation et maintenance des systèmes automatisés ;
- Et vers la formation en FLE.

La baisse des évaluations en 2020 s'explique par deux promotions en moins sur la préorientation et un groupe plus restreint sur le DEP.

II.2.1.3 EN AVAL

En aval, la sécurisation du parcours des usagers passe par les relais mis en place au moment de la sortie des usagers et par les contacts pris par les professionnels auprès de ces derniers après leur sortie.

A L'ESRP

Le type de relais mis en place à la sortie pour chacun des usagers

Source : Tableaux de bord coordinatrices

Type de relais mis en place auprès des ESMS par type	NBRE 2020	NBRE 2019	NBRE 2018	Evolution N/N-1
Services hospitaliers et professionnels de santé (CATTP, CMP ou psychiatres privés...)	30	32	32	-6,25%
Psychologique (CMP, psychologues privés...)	4	2	30	
SAMSAH	5	1	2	
SAVS	3	0	1	
Associations (maladies orphelines – pers maltraitées)	14	2		+600%
Service social communal et départemental (60 – 95)	14	44	42	-68%
Autre lien social (Gem, famille, associations)		10		
Couvertures/droits : CAF, CPAM, MDPH...	52	38		+37%
Service public de l'emploi – Cap Emploi	28	4	26	+600%
Mission locale – Espace dynamique insertion		0	2	
ESAT - ESAT Hors les murs	4	1	2	
EA, Intérim, Entreprises		1	27	
Autres ESSMS : ESRP, ERP, CPO, CITL, SIAMAT	39	112	181	-65%
Formation MO	9	2	5	
Dispositif emploi accompagné	4	1		
Services judiciaires / Etablissement pénitentiaire		1		
Total relais médicaux sociaux	206	251	323	-17%
Total avec relais-entreprises inclus	147	250	350	-41%

Il s'agit du nombre total de relais. Autrement dit plusieurs relais par stagiaire sont possibles. Pour illustrer : 58 stagiaires suivis par la CESF ont bénéficié de 92 mises en relais avec l'extérieur dont 34 réactivations de suivis que les stagiaires avaient stoppés depuis une longue période.

L'indicateur CPOM de relais mis en place

Indicateur de relais mis en place		Cible CPOM	Taux 2020	Taux 2019	Taux 2018	Ecart
Taux = Somme des relais médico-sociaux / Nombre de sorties par dispositif	ESRP	100%	129% (206/160)	131% (251/192)	145% (323/222)	+29
	SAMSAH	100%	115% (15/13)	196% (49/25)	195%	+15%

Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

La cible est atteinte. Autrement dit il y a davantage de relais mis en place que de stagiaires sortant. Malgré la pandémie, les stagiaires ont pu trouver au moins une période d'immersion ou d'application en entreprise.

Indicateur de relais mis en place à l'ESRP

Source : Tableau de bord USI, Campus et Mediateam Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1-Volet 1- Objectif 1

Dispositifs	Années	Qté sortant	Relais CAP emploi	Rel. Sociaux	Rel. Psy	Rel. Médicaux	SAMS AH - SAVS	Relais ESMS MP ESAT	Relais MO Forma°	Relais Entp, EA intérim	Taux	Cible en %	Ecart
FLE	2020 2019 2018	9 10 11	NC 8	4 -	0 2	4 6 -	0 0 -	9 0 7	NC -	NC -	13/9 (144%) 10/10 (100%) 17/11 (154%)	100	+44
DEP	2020 2019 2018	19 20 23	2 NC -	- -	2 1 2	3 0 1	4 0 3	7 0 5	4 NC 2	2 1 1	24/19 (126%) 2/20 (10%) 14/23 (61%)	100	+26
PRE O	2020 2019 2018	42 73 109	4 7* 0	0 45 (27stg) 20	2 0 8	8 8 NT°	0 0 -	36 64 107	3 2 3	1 NC	54/42 (128%) 126/73 (172%) 138/109 (127%)	100	+28
RAN	2020 2019 2018	38 50 53	0 1 0	1 43 (27stg) 22	1 0 1	7 9 NT	0 1 0	14 48 66		1 NC	24/38 (63%) 102/50 (204%) 89/53 (168%)	100	-37
EAA	2020 2019 2018	14 13 14	14 NC 14	0 1 -	1 0 7	4 3 NT	0 0 -	0 0 -		3 NC 14	22/14 (157%) 4/13 (31%) 35/14 (250%)	100	+57
CTR IV	2020 2019 2018	- 8 0		- 0 -	- 0 0	- 1 0				NC 0	- 1/8 (12,5%)	100	Aucun sortant
SA	2020 2019 2018	13 14 11	13 NC 11	0 0 -	0 0 8	3 2 NT				1 NC 11	17/13 (130%) 2/14 (14%) 30/11 (273%)	100	+30
TAI	2020 2019 2018	13 6 1	11 NC 1	1 1 0	1 0 1	2 3 NT			10	0 NC 1	25/13 (192%) 4/6 (67%) 3/1 (300%)	100	+92
Total	2020 2019 2018	160 192 222	44 8 26	2 94 (58stg) 42	7 1 30	31 32 32	4 1 3	66 112 185	17 2 5	8 1 27	179/160 (111%) 251/192 (131%) 319/222 (144%)	100	+11

° NT : Non Transmis - NC : Non Connu

* Lorsque la Préorientation, en l'occurrence, travaille une demande de formation dans le droit commun/milieu ordinaire, l'équipe pédagogique et le stagiaire recueillent dans un premier temps des informations sur la formation retenues (programme, diplômes requis, durée de la formation, lieux, tarif...), ils se rapprochent de l'organisme de formation afin d'organiser une visite du centre de formation.

Lorsque le stagiaire et l'équipe d'accompagnement ont recueilli toutes les informations sur la formation, qu'ils ont jugés que la formation est réaliste et réalisable, le référent et le stagiaire se rapproche du conseiller Cap Emploi du stagiaire afin de commencer à donner les éléments nécessaires au montage du dossier de financement.

Le contact à 3 ,6 et 9 mois de leur sortie

Le chargé d'insertion de l'Unité de soutien à l'insertion procède à un contact téléphonique auprès des anciens.

AU SAMSAH

La mise en place de relais a concerné **13** usagers accompagnés et sortis au 31/12/2020.

Indicateur de relais à la sortie mis en place au SAMSAH

Sources : le référent dans Mediateam

Type de relais mis en place	Nb 2020	Nb 2019	Nb 2018	Taux	Cible	Ecart
Services hospitaliers et professionnels de santé	4	14	20		100%	-10
SAMSAH		1				
Service social		4	3		100%	
Service public de l'emploi						
ESAT		2			100%	
SAVS	2	6	1		100%	-4
Représentant légal	2	1	9		100%	+1
Autre lien social (Gem, famille...)	2	5	5		100%	-3
Autre ESSMS : CSAPA ; SAMSAH 60 et 78	2	6	3		100%	-4
Foyer (Belgique-France)	3					+3
Total de relais	15	39	41		100%	-24

Sur les 13 sortants, nous comptons un décès.

La cible est atteinte avec un nombre total de relais supérieur au nombre de sortants.

Le type de relais le plus mis en place reste le soin (26%) même si en diminution au regard de 2019 (non représentatif du fait de la pandémie).

II.2.2 Le développement de la coopération avec les partenaires

Ce chapitre souligne la mise en œuvre d'un partenariat organisé avec les autres acteurs du territoire.

Le développement de la coopération avec chacun des partenaires (MDPH, Sanitaire, Social, Médico-social et de l'emploi) se manifeste à travers les rencontres avec ces derniers, leur fréquence et la quantification des solutions d'aval pour les usagers de l'ESRP et du SAMSAH.

II.2.2.1 AVEC LES MDPH

Source : Tableaux de bord Coordinatrices

Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Type de contact		Qté 2020	Quantité 2019	Quantité 2018	Evolution N/N-1
En amont	Demande de notification d'orientation	82	76 (NDR)	55	+ 8%
Pendant	Demande de prolongation de PEC	43	2	5	+2050%
	Demande d'interruption formation		1	0	
	Demande de réorientation	10	1	2	+900%
En aval	Demande d'orientation en ESMS par circuit court suite sortie (MDPH 95 et 60)	37	109	142	-66%

Types de réunions		Qté 2020	Quantité 2019	Quantité 2018	Evolu° N/N-1
	Equipe technique Jeunes Adultes	7	7	11	
	Equipe technique Adultes	8	3		+166,7 %
	CDAPH pour l'ESRP CDAPH pour le SAMSAH		Candidature non retenue	0 0	
	GOS (SAMSAH)	3	2	3	+50%

Type de solutions		Qté 2020 usagers	Qté 2019 usagers	Qté 2018 usagers	Evolu° N/N-1
En amont	Aide à la demande d'orientation auprès des MDPH	57	66	55	-13,6%
Pendant	Prolongation parcours	43*	4 (2 préo 2 MDPP)	5 (1 Préo 2 RAN 2 DEP)	+975%
	Réorientation	10	1	2 (2 Préo vers FLE)	+900%
En aval	Orientation Préo à l'ESRP	39	109 (Préo : 30 MDPH 95 et 32 MDPH 60 MDPP : 23 MDPH 95 et 24 MDPH 60)	142 (56 MDPH 60 et 38 MDPH 95 Orientation RAN en ESRP : 29 MDPH 60 et 19 MDPH 95)	-64%

* 43 prolongations sont liées à la crise épidémique.

En plus de ces prolongations, il faut ajouter : 1 prolongation en Préorientation déjà notifiée (orientation Préorientation renouvelable 1 fois) et 3 prolongations du DEP du 95 (orientation 1 an renouvelable 1 fois), ne nécessitant pas de demande MDPH pendant le parcours.

70% des demandes d'orientations travaillées en amont ont abouti à un accord de la MDPH.

Indicateurs de coopération avec la MDPH du Val d'Oise	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019	Résultat 2018	Ecart
Signature d'une convention entre la MDPH 95 et le service de préorientation du centre Belle Alliance	1	0	0	0	Non atteint
Nombre de personnes identifiées en situation complexe signalées à la MDPH / Nombre de personnes ayant poursuivi son accompagnement	100%	0	0	0	

Aucune convention n'a été signée malgré la relance adressée à la MDPH du Val d'Oise en 2019. Le décret ESRP-ESPO d'octobre 2020 prévoit une formalisation obligatoire avec les MDPH. A suivre.

Dispositifs	Taux de personnes en situation complexe pour qui la coopération avec la MDPH a permis une continuité d'accompagnement	Cible CPOM
ESRP	Nb pers situation complexe / Nb pers ayant suivi une formation	100%
SAMSAH	Nb pers situation complexe / Nb pers ayant poursuivi accompagnement au SAMSAH	100%

Source : Campus et Mediateam – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

La définition de la situation complexe a été validée lors de la réunion Rapport d'étape CPOM du 17 novembre 2019.

II.2.2.2 AVEC LES STRUCTURES SANITAIRES

Le renforcement de la coopération avec les structures sanitaires en charge de la psychiatrie (CMP etc.) et hors psychiatrie se marque par les rencontres, les réunions et le nombre de conventions signées. Il en est de même pour les autres partenaires.

Psychiatrie

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nombre de conventions signées			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Espace ado de Gonesse (DEP)	0	En cours	0	
Hôpital Victor Dupouy	0		1	
Hôpital Simone Veil	0		1	
Hôpital Les Oliviers Persan Beaumont (SAMSAH)	0	1	En cours	-100%
La maison hospitalière	0		Non	
SAMSAH PREPSY	1			+100%
Médecins psychiatres experts agréés	0			
UNAFAM (voir médico-soc)				
Total	1	1	2	0

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nombre de réunions, rencontres			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Espace ado de Gonesse (DEP)		2	0	
Hôpital Victor Dupouy	2	3*	2 semestrielle	-33%
Hôpital Simone Veil		1	1	
Hôpital Les Oliviers Persan Beaumont	0	2	1	
La maison hospitalière		0	1	
Clinique Les Orchidées		1		
SAMSAH John Bost		1		
Addictologie		1		
SAMSAH PREPSY	2			+200%
Total	4	11	5	-64%

* dont en 2019, 1 rencontre pour évaluation de la convention : 1 avenant à venir.

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur en charge de la psychiatrie	Mode de calcul	Cible CPOM	Années	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
Taux de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération : Nombre de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération / Nombre total d'utilisateurs accompagnés (en file active)	Taux = nb situation /file active	Taux N > Taux N-1	2020 2019 2018	20% (30/147) 18% (38/213) (16% 44/272) 8/224 3,6% (8/304 :2,6 %)	38% 36/95 38% (40/104) 37% (41/110)

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Pour l'ESRP :

- La file active calculée selon les préconisations ANAP donne 147 stagiaires. Soit 49 (nombre de stagiaires présents au 31 décembre 2020) + 98 (nombre de stagiaires sortis définitivement au cours de l'année 2020)
- 211 correspond au nombre total de stagiaires accompagnés du 1er au 31 décembre 2020 ;
- La cible est atteinte avec un taux supérieur à 2019 ;
- 30 coopérations avec le secteur psychiatrique se déclinent comme suit : 4 avec les services hospitaliers ou cliniques, 18 consultations psychiatriques (en CMP ou chez un psychiatre privé) ; 8 consultations psychologiques (En CMP ou chez un privé).

Coopération avec le secteur psychiatrique ventilé par dispositif

Dispositifs	Hospitalisation en services hospitaliers ou cliniques		Consultations chez un psychiatre (CMP/privé)		Consultations chez un psychologue (CMP/privé)		SAMSAH – SAVS spécialisé		Totaux	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
DEP	2	0	5	3	1	1	0	2	8	6
FLE	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
PREO	0	2	3	4	3	2	0	0	6	8
RAN	2	1	4	7	1	0	0	0	7	8
EAA	0	0	2	2	1	0	0	0	3	2
SA	0	0	4	4	1	0	0	1	5	5
TAI	0	0	2	7	1	0	0	0	3	7
CB	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	4	3	20	29	8	3	0	3	32	38

Pour le SAMSAH, la cible est atteinte avec un taux identique à 2019 : 38% des utilisateurs accompagnés ont fait l'objet d'une coopération avec le secteur psychiatrique.

Hors psychiatrie

Bien que non demandé au CPOM, il nous a semblé intéressant de calculer le taux de coopération avec le secteur médical hors psychiatrie en prenant la même cible : Taux N >= Taux N-1.

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nombre de stagiaires (esrp) Nombre de convention (samsah)			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Les hôpitaux	14	23 - 2	2	-39%
Les médecins généralistes	28	44	0	-36%
Les médecins spécialistes	27	33	0	-18%
Les paramédicaux : orthophonistes, Kiné, IDE	4	15	0	-73%
Neuropsychologue	1	1		
Ergothérapeute	1	1	1	
IFSI Française Dolto	1			+100%
Total	73- 3	115 - 4	3	-36% -25%

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Fréquence des réunions	Nb réunions, rencontres			Evolution N/N-1
		2020	2019	2018	
Les hôpitaux		0	2	NT°	
Les centres de santé				NT	
Les médecins spécialistes				NT	
Les paramédicaux : orthophonistes, Kiné, IDE...				NT	
IFSI Française Dolto		2			
Total		2	2		

NT : Non transmis

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur hors psychiatrie	Mode de calcul	Cible CBA	Année	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
Taux de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération : Nombre de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération / Nombre total d'usagers accompagnés (en file active)	Taux = nb situation/ file active	Taux N > Taux N-1	2020	50% (73/147)	29% (28/95)
			2019	54% (115/213)	36,5% (38/104)
			2018	NC*/224	35,5% (39/110)

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1 *NC = Non connu

Pour l'ESRP :

- La file active calculée = 147 stagiaires.
- A 50% la cible est quasiment atteinte compte tenu de la pandémie.
- 73 coopérations avec le secteur sanitaire se déclinent comme suit : 14 avec les hôpitaux, 28 avec les médecins généralistes ; 27 avec les médecins spécialistes et 4 coopérations avec les paramédicaux.

La ventilation par dispositif :

Dispositifs	Hôpitaux		Médecins généralistes		Médecins spécialistes		Paramédicaux		Totaux	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	19	20
DEP	0	1	3	3	0	1	0	0	3	5
FLE	1	0	9	5	6	3	2	0	18	8
PREO	4	2	9	6	5	4	0	0	18	18
RAN	5	2	11	7	11	8	4	2	29	19
EAA	4	3	2	1	4	6	3	1	13	11
SA	7	5	8	3	6	4	5	1	26	13
TAI	1	1	1	3	1	1	1	0	4	5
CB	0	0	1	2	0	0	0	0	1	2
Total	22	14	44	28	33	27	15	4	114	73

Pour le SAMSAH la cible n'est pas atteinte en 2020 pour cause de pandémie. De nombreux rendez-vous chez les spécialistes pris lors du 1^{er} confinement ont été annulés et pas systématiquement reportés.

II.2.2.3 AVEC LES STRUCTURES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nb conventions signées			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
CRAMIF	1	1	1	
CAF (78 & 60) : mon compte partenaire	1	1	1	
Territoire d'intervention social et médico-social (SSD)		0	0	
CCAS - ASE – Mairie - Résidences sociales- Maison-relais – Bailleurs - Office HLM - Mandataires judiciaires - SAAD – Foyers jeunes travailleurs - Foyers d'accueil médicalisé SAVS – SAMSAH – CITV – CITL – SIAMAT – Missions locales		0	0	
UNAFAM	1	1	0	
ISM- Interprétariat	1			
Total	4	3	2	33%

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nb réunions, rencontres et fréquence			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
CRAMIF		NC		
CAF		0		
Territoire d'intervention social et médico-social (SSD)	1 (MASP)		0 – NT	
SAVS – SAMSAH	5	8	0 – NT	
CITVS		3	0 – NT	
CITL		2	0 – NT	
SIAMAT			0 – NT	
Autres : à préciser				

NC : Non confirmé

Indicateur de renforcement de la coopération avec les ESMS	Mode de calcul	Cible CPOM	Années	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
Taux de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération : Nombre de situations individuelles faisant l'objet d'une coopération / Nombre total d'utilisateurs accompagnés (en file active)	Taux = nbr situation/ file active	Taux N > Taux N-1	2020	72/147 (49%)	NT/95
			2019	170 /213 (80%)	71/104 (68%) 63/68 (92%)
			2018	1/304 (0,33%)	42/110 (38%) 42/69 (61%)

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

A l'ESRP : le taux est inférieur à celui de 2019 = Relais sociaux + SAMSAH/SAVS+Autres ESMS
 Au SAMSAH : Valeurs non transmises.

II.2.2.4 AVEC LES ACTEURS DE L'EMPLOI

En milieu ordinaire

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nb conventions signées ou courrier d'intention de partenariat		
	2020	2019	2018
Cap emploi – SPE	0	2	0
Société Intérim sur les salons et au CBA	0	0	0
Missions locales	0	2	0
Ecole de la 2 ^e chance	0	0	0
France bénévolat	0	0	0
Boutique solidaire	0	0	0
Secours catholique	0	0	0

Liste des partenaires avec ou sans conventions (ESRP et SAMSAH)	Nb réunions, rencontres			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Cap emploi – SPE (RAN/PREO)	2 (visio)	2	3	
Agefiph (appel à projet PAC)	1 (visio)			
Société Intérim sur les salons et au CBA (à la sortie des formations)		NC	3	
Missions locales		2	13	
Ecole de la 2 ^e chance		1		
France bénévolat				
Boutique solidaire		1		
Secours catholique		2		
Autres				
Total	3	8	19	-62%

En 2020, il y a eu très peu de réunions en raison de la crise sanitaire.

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur de l'emploi en MO	Mode de calcul	Cible CPOM	Années	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
Le taux d'utilisateurs ayant réalisé un stage en milieu ordinaire = Nombre d'utilisateurs ayant trouvé un stage en entreprise / Nombre total des utilisateurs accompagnés (file active)	Nbr utilisateur /total accompagnés	75%	2020	133/147 : 90%	0
			2019	245/213 : 115%	1/104°
			2018	295/304 : 97%	0

Source : Campus – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 1 – Objectif 1

Le résultat obtenu dépasse le taux attendu.

A L'ESRP, les stagiaires FLE et certains en RAN ne font pas de stage. Malgré tout le taux s'explique car certains stagiaires peuvent réaliser plusieurs stages en entreprise. Il ne prend pas en compte les stages en ESAT (voir ci dessous).

° Au SAMSAH aucun utilisateur n'a réalisé de stage en entreprise en 2020.

En milieu protégé (ESRP et SAMSAH)

Liste des partenaires avec ou sans conventions	Nombre de conventions signées			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
ESAT du Vallois			1	
ESAT P de Mondoloni			3	
CITL L'APAJH 95			1	
CITVS J. Bost (Jouy le Moutier)		1		
ESAT L'avenir (Persan)		2	1	
ESAT L Armme		2	2	
ESAT Père La chaise			3	
ESAT Marville			1	
ESAT ANAIS Saint Ouen l'Aumone (SAMSAH)			1	
ESAT Haarp d'Ezanville	2	1		
ESAT Le Castel		2		
ESAT des Bellevues		1		
ESAT Les Ateliers du Val d'Argent	1			
ESAT CAT La Hétraie	1			
ESAT Jean Claude Gauthier	1			
ESAT - EA le Colombier	1			
ESAT Val d'Argent (Argenteuil)				
ESAT La Montagne (Montigny)				
ESAT Villiers le Bel				
ESAT Soisy-sous-Montmorency				
ESAT Eragny				
ESAT de Taverny				
Total	6	9	13	-33%

Pour le SAMSAH 6 réunions ont été organisées avec plusieurs ESAT pour des utilisateurs déjà y travaillant (3) et pour préparer des mises en stage sur 2021.

Liste des partenaires du MP avec ou sans conventions	Nb réunions, rencontres et fréquence			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
ESAT du Vallois (Préo)	NT		1	
ESAT P de Mondoloni (Préo et DEP)	NT		1	
CITL L'APA JH 95	NT		1	
CITVS J. Bost (Jouy le Moutier)	NT	3		
ESAT L'avenir (Persan)	NT	2	1	
ESAT de l'Arme	1	4	1	-75%
ESAT Père La chaise	NT		1	
ESAT Marville (Dep)	NT		1	
ESAT ANAIS Saint Ouen l'Aumone (SAMSAH)	NT		15	
ESAT Haarp d'Ezanville	NT	1		
ESAT Le Castel	NT	2		
ESAT des Bellevues	NT	1		
ESAT Val d'Argent	1			
ESAT La Montagne	1			
ESAT Villiers le Bel	1			
ESAT Soisy-sous-Montmorency	1			
ESAT Eragny	0			
ESAT de Taverny	1			
CAVA Nanterre	1			
Totaux	7	13		-46%

Indicateurs de renforcement de la coopération avec le secteur de l'emploi en MP	Cible CBA	Années	Résultat ESRP	Résultat SAMSAH
Le taux d'utilisateurs ayant réalisés un stage en milieu protégé = Nombre d'utilisateurs ayant trouvé un stage en ESAT / Nombre total des stages en entreprises	2%	2020	6/133 (4,5%)	0
		2019	3/192 (1,6%)	3/68 (4%)
		2018	4/224 (1,7%)	3/69 (4%)

Bien que non demandé au CPOM, il nous a semblé intéressant de calculer le taux de coopération avec le secteur de l'emploi en milieu protégé mais en baissant la cible à 2% compte tenu du public accompagné.

Le taux d'utilisateurs de l'ESRP n'inclut pas les stagiaires FLE et certains en RAN/MDPP.

Les faibles taux, qui augmentent légèrement, s'expliquent :

- A L'ESRP : le public accompagné est majoritairement autonome ;
- Au SAMSAH : le public accompagné est très éloigné de l'emploi.

II.2.3 La participation à la mise en œuvre du dispositif « Réponse accompagnée pour tous »

La participation au dispositif « Réponse accompagnée pour tous » se traduit par :

- Notre participation aux réunions départementales « Groupe opérationnel de synthèse » ;
- L'obligation de justifier aux autorités tout éventuel refus d'accueil d'un usager bénéficiant d'un Plan d'Accompagnement Global (PAG) ;

- Le nombre d'admissions réalisées à l'ESRP ou au SAMSAH suite aux situations prioritaires présentées par la MDPH lors des revues coordonnées ou en dehors de celles-ci
- Le nombre d'admissions réalisées à l'ESRP ou au SAMSAH suite aux situations urgentes présentées à notre initiative
- Le nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 1, d'un GOS 2 ou hors GOS
- Notre participation au déploiement du Système d'Information « Suivi des Orientations » (SISO).

Taux de participation aux Groupes Opérationnels de Synthèse (GOS)

Indicateurs de participation aux groupes opérationnels de synthèse	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019	Résultat 2018	Ecart
Nombre de présence aux réunions GOS / Nombre de convocation GOS par la MDPH	100%	3/3	2/2	3/3	-

Source : Agenda Resp. service - Données MDPH

Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Le taux de participation aux GOS : permet d'appréhender l'implication des ESMS dans le cadre du dispositif d'orientation permanent piloté par la MDPH

Nous avons en 2020, participé à 3 GOS de niveau 1.

Taux de refus motivés pour des personnes avec un PAG

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019	Résultat 2018	Ecart
Nombre de refus justifié / Nombre de refus d'accueil de personne avec un PAG	100%	Aucun	Aucun	Aucun	-

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Cet indicateur ne correspond pas actuellement aux pratiques mises en place dans le Val d'Oise. En effet, la MDPH du Val d'Oise ne propose pas à un établissement la prise en charge d'un PAG et, de fait, les établissements n'ont pas à refuser un PAG. Les PAG se construisent avec les établissements.

L'ARS tient néanmoins à maintenir cet indicateur dans le cas où les pratiques changeraient.

Taux de situations prioritaires présentées par la MDPH en revues coordonnées et admises dans les ESMS

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019
Nombre de situations prioritaires présentées en revues coordonnées et admises dans les ESMS / Nombre d'admissions réalisées à l'ESRP et au SAMSAH X 100	Sans objet*	Aucun	Aucun

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

* Donnée « cible » : sans objet, la cible n'étant pas quantifiable. Toutefois, la remontée des informations concernant la participation des établissements à la mise en œuvre du dispositif RAPT est essentielle pour les dialogues lors des comités de suivi.

Taux de situations prioritaires* présentées par la MDPH en dehors des revues coordonnées et admises dans les ESMS

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019
Nombre de situations prioritaires présentées hors revues coordonnées et admises dans les ESMS / Nombre d'admissions réalisées à l'ESRP et au SAMSAH X100	Sans objet	Aucun	Aucun

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

* Situation prioritaire : il s'agit des situations présentées par la MDPH lors des revues coordonnées et hors revues coordonnées (soit 2 par an)

Taux de situations urgentes présentées admises à notre initiative

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019
Nombre de situations urgentes à l'initiative du gestionnaire / Nombre d'admissions réalisées à l'ESRP et au SAMSAH X100	Sans objet	Aucun	Aucun

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés à l'issue d'un GOS 1

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019
Nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 1/ Capacité de l'ESRP ou du SAMSAH	Sans objet	Aucun	Aucun

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés à l'issue d'un GOS 2

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019
Nombre de PAG signés à l'issue d'un GOS 2/ Capacité de l'ESRP ou du SAMSAH	Sans objet	Aucun	Aucun

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Taux de PAG signés hors GOS

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019
Nombre de PAG signés hors GOS / Capacité de l'ESRP ou du SAMSAH	Sans objet	Aucun	Aucun

Source : Direction - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

Données MDPH croisées avec les nôtres

Participation au déploiement du système d'information suivi des orientations

Indicateurs	Cible CPOM	Résultat 2020	Résultat 2019	Résultat 2018	Ecart
Dates de mise à jour du SISO	100%	Non connu	Non connu	Non connu	

Source : Direction – Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 1 – Volet 2 – Objectif 3

La mise en place du système d'information du suivi des orientations au niveau du Val d'Oise est en cours. Les formations pour le remplissage du ROR ont été suivies et le Répertoire opérationnel des ressources a été renseigné et validé par l'ARS et le CD pour le SAMSAH et l'Etablissement et service de réadaptation professionnelle. La formation pour la gestion de Viatrajectoire est en cours.

II.3 LE DEVELOPPEMENT

II.3.1 Les réponses aux appels à projets

En 2020, le centre Belle Alliance a été sollicité par l'Agefiph pour répondre à l'appel à projet « Prestation d'analyse des capacités ». Le dossier a été envoyé en décembre 2020.

En Mars 2021, l'Agefiph nous a informés que notre dossier a été retenu. Le marché sera mis en œuvre au cours de cette même année.

II.3.2 Les nouveaux dispositifs A L'ESRP

L'ESRP a expérimenté en 2019 une nouvelle organisation des formations administratives par la mise en place :

- D'une formation à double niveau composée de stagiaires EAA et SA ;
- De stages alternés en entreprise.

L'équipe en charge de ce dispositif constate que cette expérimentation offre des solutions intéressantes en termes de gestion de parcours qui deviennent plus souples et adaptables aux besoins de la personne accompagnée mais aussi de l'entreprise. Celle-ci sera donc poursuivie en 2020 et proposée à certains profils d'utilisateurs plus en adéquation avec cette organisation.

II.3.3 Les études de développement en cours

Aucun nouveau dispositif n'a été développé en 2020. Toutefois, une réflexion est en cours et prendra en compte le nouveau décret paru sur les ESRP en octobre 2020.

Cependant, du fait de la crise épidémique vécue en 2020 et des confinements qui s'en sont suivis, l'équipe MPS/P de l'ESRP a fait preuve d'adaptation et de réactivité dans son accompagnement pour continuer à former les stagiaires et de garder le lien pédagogique par la mise en place de supports de formations à distance (numériques, papiers, web-conférences) pour l'ensemble des dispositifs ainsi qu'un soutien permanent au niveau médico-psycho-social. Cette forme d'accompagnement perdure à ce jour ou est organisée en alternance avec quelques jours de présentiel pour les stagiaires présentant des risques de développer une forme sévère de la COVID. Ce qui permet d'accompagner ces derniers dans des conditions optimales de sécurité (respect des distanciations dans les salles et du nombre d'utilisateurs présents en simultané sur le site).

Cette nouvelle forme d'accompagnement ouvre des perspectives intéressantes au niveau de l'établissement et montre tout le potentiel d'adaptations dont ont fait preuve les professionnels.

III . LES USAGERS ET L'ACCOMPAGNEMENT

III.1 L'ESRP

III.1.1 LA MISSION DE L'ESRP

L'ESRP a pour mission : l'intégration professionnelle et sociale durable en milieu ordinaire de travail (ceux pour lesquels c'est possible) ou en milieu protégé de travail (ceux pour lesquels c'est nécessaire) de la personne reconnue « Travailleur Handicapé » à la suite d'un accident ou d'une maladie.

III.1.2 LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service 2019-2023 a été validé en décembre 2018 par les membres du Conseil d'administration.

En 2019, un plan d'action, issu de ce projet de service a permis de travailler sur l'ingénierie de formation et pédagogique de l'ensemble des dispositifs. Ainsi, une programmation a été définie et des groupes de travail ont été constitués afin de permettre à chaque équipe dédiée de réfléchir aux contenus, séquences, démarches et outils pédagogiques de son dispositif. Ce travail a concerné en 2019, les dispositifs suivants : Préorientation, Remise à niveau-FLE, formations qualifiantes. Il s'est poursuivi en 2020.

Ainsi, l'équipe de la préorientation a revu l'ensemble de la programmation pédagogique et un livret de parcours a été mis en place au sein de ce dispositif. Ce travail reste à être validé au niveau institutionnel dans le cadre de l'évaluation des projets de service.

Concernant l'équipe de la remise à niveau-FLE, une programmation pédagogique basée sur le référentiel compétences clés en français, mathématiques et bureautique a été travaillée avec l'ensemble des formateurs de ce dispositif. De même, un travail d'harmonisation des tests de positionnement en français et mathématiques et plus largement sur les compétences clés entre dispositifs a été réalisé par cette équipe et a permis une production d'une évaluation commune aux dispositifs PREO RAN Formations qualifiantes) pour rendre les évaluations plus cohérentes et fluides d'un dispositif à l'autre. Ainsi, les parcours proposés aux stagiaires gagneraient en continuité pédagogique. L'ensemble de travail reste à être validé et vulgarisé au sein de l'établissement.

Un second travail à venir permettra de mettre l'accent sur des modalités de formation plus individualisée ou à la carte suivant les besoins de chaque stagiaire et en fonction de son projet professionnel.

Quant à l'équipe dispensant les formations qualifiantes (formations menant aux titres professionnels EAA, SA, TAI) ; celle-ci travaille déjà avec les référentiels de formation de l'AFPA (déroulés pédagogiques envoyés par la direction de l'ingénierie de formation de l'AFPA). Si cette progression a le mérite d'exister, elle demande néanmoins, une réappropriation continue par notre équipe pédagogique et une réadaptation dans les parcours proposés afin de la rendre plus accessible et plus étayée pour nos stagiaires. Ce travail reste à être formalisé davantage et capitalisé au niveau de ce dispositif et plus largement au niveau institutionnel.

Néanmoins, cette équipe s'est penchée sur un premier travail qui consistait à établir une ingénierie de formation de la période de préprofessionnalisation (ex préparatoire de 3 mois) intégrée au début de chaque formation qualifiante.

Ce travail a été poursuivi sur l'année 2020 et sera quasiment bouclé sur le 1^{er} trimestre 2021. Il sera validé dans le cadre de l'évaluation du projet de service de l'ESRP

De manière générale, nous pouvons dire que le plan d'action concernant le travail sur l'ingénierie de formation et pédagogique des dispositifs de l'ESRP avance. L'objectif est de boucler l'ensemble des travaux en fin d'année 2022.

III.1.3 LES NOUVEAUTES DE L'ANNEE

Il n'y a pas eu de développements nouveaux au sein de l'ESRP durant l'année 2020.

III.1.4 LA PRESENTATION DU SERVICE ET DU PUBLIC ACCOMPAGNE

III.1.4.1 Les horaires

DE L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE

L'ESRP est ouvert tous les jours de la semaine et accueille les stagiaires du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Ces derniers réalisent un temps hebdomadaire de travail de 30 heures ; ce qui correspond pour les stagiaires de la formation professionnelle à un équivalent temps plein.

Le mercredi après midi, l'ESRP est fermé et le vendredi après midi, tous les dispositifs terminent leur formation à 15h.

D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DU SERVICE

L'accompagnement à l'ESRP comprend des temps d'accompagnement pédagogique ainsi que des temps d'accompagnement médico-psycho-social. Il s'agit d'un accompagnement pluridisciplinaire qui donne sens à la réadaptation professionnelle. Certains temps sont personnalisés au regard des besoins et attentes des stagiaires.

Les professionnels de l'ESRP sont présents sur le centre selon l'amplitude suivante : 8h30- 17h30.

DES ASTREINTES

Une astreinte technique et administrative est mise en place du vendredi soir à 18h au dimanche soir à 18h ; heure à laquelle les stagiaires internes peuvent revenir à l'hébergement. A compter du 1^{er} janvier 2019 les sites de l'internat sont fermés le week-end.

III.1.4.2 Les types de réunion

Les équipes participent à de nombreuses réunions et groupes de travail : institutionnelles, qualité, d'équipe, de synthèse, d'admissibilité/admission, avec les partenaires, avec et sans usagers, etc.

Les types de réunions	Leur fréquence	2020	2019	2018	Evolut ion N/N-1
Institutionnelles	5 par an : vœux, petit déjeuner,	2	4	4	-50%
D'équipe	Hebdomadaire et par dispositif	102	84	76	21%
Référent (entretiens stg)	Régulièrement	813 [°]	994 [°]	534	-18%
De synthèse / RAPP	Entrée, sortie, exceptionnelle	336 ^{**}	334 [*]	168	0,6%
D'admissibilité / Commission d'admission	Avant chaque entrée, tous les 2 mois	8	12	8	-33%
Partenariat / réunion avec partenaires	A chaque fois que le parcours le nécessite ou que le partenaire nous sollicite	7	13	4	-46%
Groupes de travail Commission par thème	Projet de service ESRP	9	16	24	-44%
Qualité : suivi PAQ, suivi PE	Réunions PE de fév à oct 2018 2 journées qualité par mois en 2017 sauf en août	0	0	12	
D'entretiens familiaux	Après chaque RAPP et situations exceptionnelles	36			100%

2019 : ° 244 MDPP+ 219 PREO+ 531 QUAL (1 entretien par mois par stg)

* 125 MDPP+146 PREO+63 QUAL (37 entrées+26 sorties)

2020

° 155 MDPP/FLE + 126 PREO+ 52 DEP + 480 QUAL (1 entretien par mois par stg)

* 147 MDPP/FLE+84 PREO+49 DEP+56 QUAL (73 entrées+97 sorties)

La fluctuation des données provient d'un accompagnement personnalisé renforcé en réponse aux besoins du stagiaire et de l'entreprise.

III.1.4.3 Le public accueilli – description des personnes admises dans l'année

Les personnes admises dans l'année sont celles ayant signé un DIPEC⁵ au cours de l'année.

L'AGE

Tranche d'âge	Nombre de personnes			
	2020	2019	2018	2017
Moins de 20 ans	10	9	9	13
21 à 30	45	49	49	65
31 à 40	31	52	63	74
41 à 50	60	88	97	76
51 à 60	60	71	86	78
61 et plus	5	3	2	4
Total	211	272	306	310

La diminution de stagiaire se poursuit. La répartition par tranche d'âge est stable.

Moyenne d'âge par dispositif	AGE	
	2020	2019
CB	45	39
DEP	20	21
EAA	47	43
FLE	46	48
MDPP	46	47
PREO	46	43
SA	39	40
TAI	44	42
Moyenne générale	40	41

L'âge moyen général de 40 ans est légèrement inférieur à 2019.

Les dispositifs recevant le public le plus âgé sont : les dispositifs EAA, FLE, MDPP et PREO

Les dispositifs recevant les publics plus jeunes sont :

- Par définition, le Dispositif d'Éducation Professionnelle avec une moyenne d'âge de 20 ans
- La formation Secrétaire Assistant-e : 39 ans

LE SEXE

Sexe	Nombre de personnes			
	2019	2019	2018	2017
Homme	107	140	166	159
Femme	104	132	140	151
Total	211	272	306	310

⁵ DIPEC : document individuel de prise en charge = contrat de séjour

Nous atteignons presque sur cette année une mixité du public : Hommes 0,50% ; Femmes 0,49%
 Nous notons que l'écart entre les deux genres se resserre d'année en année au sein de l'établissement.

LA SITUATION FAMILIALE

La situation familiale permettant de discerner les stagiaires vivant seul, en couple, en colocation ou chez autrui avec ou sans enfant à charge au domicile ou hors domicile n'est pas une donnée recueillie en 2019. Cela nécessite un développement de la base de donnée qui sera étudié en 2020.

LA PROVENANCE GEOGRAPHIQUE

Département domiciliation	Nombre de personnes			
	2020	2019	2018	2017
95	118	134	131	139
60	73	115	141	123
IDF	18	15	21	21
Province	2	3	6	16
DOM TOM	0	5	7	11
TOTAL	211	272	306	310

Comme depuis plusieurs années maintenant, les orientations qui nous parviennent, proviennent essentiellement des départements du Val d'Oise (55% des orientations) et de l'Oise (34%).

Par ailleurs, nous constatons une confirmation de la baisse des orientations provenant de l'Oise.

LA SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT

Lieux de vie	Nombre de personnes			
	2020	2019	2018	2017
Logement personnel : propriétaire et locataire	140	216	240	227
Hébergé	60	51	56	75
En famille d'accueil				
Hôtel – Hôtel social		3	1	1
Foyer jeune travailleurs			1	1
Autres : sans domicile, etc.		2	8	6
Total	211	272	306	310

Ressources : Campus

LA SITUATION RELATIVE A L'EMPLOI

La situation relative à l'emploi permettant de discerner les stagiaires avec ou sans activité, en recherche d'emploi en MO ou MP ou en retraite au moment de leur entrée n'est pas une donnée recueillie en 2019. Cela nécessite un développement de la base de donnée qui sera étudié en 2020.

En revanche nous disposons de la durée d'inactivité avant d'intégrer une formation dans notre établissement.

Nous présentons la durée d'inactivité en séparant les secteurs de formation : qualifiant (SA EAA TAI CB), préqualifiant (MDPP+FLE) et préorientation (DEP+PREO).

Durée d'inactivité En qté et en %	Qualifiant			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Sans emploi depuis moins d'1 an	8 ; 11%	9 ; 11%	12 ; 17%	-11%
Sans emploi depuis 2 ans ou plus	25 ; 34%	31 ; 38%	34 ; 48%	-19%
Sans emploi depuis 1 à 2 ans	26 ; 36%	24 ; 30%	12 ; 17%	+8%
N'a jamais travaillé	9 ; 12%	12 ; 15%	9 ; 12%	-25%
En emploi	5 ; 7%	5 ; 6%	4 ; 6%	
Total	73 ; 100%	81 ; 100%	71 ; 100%	-9,9%

Nous constatons une augmentation des stagiaires sans emploi depuis 1 à 2 ans.

Et une diminution de ceux n'ayant jamais travaillé, mais nous devons vérifier l'impact de la pandémie sur ces résultats.

Durée d'inactivité en qté et en %	Pré-qualifiant			Evolut ion N/N-1	DEP +PREO			Evolut ion N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Sans emploi depuis moins d'1 an	4 ; 4%	7 ; 8%	8 ; 9%	-43%	0	13 ; 12%	17 ; 12%	-100%
Sans emploi depuis 2 ans ou plus	70 ; 71%	39 ; 49%	45 ; 51%	+79%	0	37 ; 33%	50 ; 34%	-100%
Sans emploi depuis 1 à 2 ans	14 ; 14%	19 ; 24%	20 ; 22%	-26%	0	11 ; 10%	28 ; 19%	-100%
N'a jamais travaillé	9 ; 10%	12 ; 15%	11 ; 12%	-25%	40 100%	49 ; 44%	45 ; 31%	-22%
En emploi	1 ; 1%	3 ; 4%	5 ; 6%	-67%	0	1 ; 1%	6 ; 4%	-100%
Total	98 ; 100%	80 ; 100%	89 ; 100%	+22%	40 100%	111 ; 100%	146 ; 100%	-64%

Près de la moitié des stagiaires sont sans emploi depuis 2 ans ou plus. Cette donnée se confirme par rapport aux 3 dernières années. Les jeunes accueillis au DEP en 2020 n'ont jamais travaillé.

LES MESURES DE PROTECTION

2 mesures de curatelle comme en 2019. Cela reste faible globalement

Mesures de protection en cours	Nombre de personnes DEP			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Sans mesure				
Curatelle	2	2	1	
Tutelle				
MASP				
Autres :				
Contrat jeune majeur	1		2	100%
Suivi AEMO			1	
Total	3	2	4	50%

LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'ADMISSION

En 2020, ces données sont connues dans les dossiers des Candidats mais non exploitables statistiquement. A développer.

LES TYPES DE DEFICIENCES

Types de déficiences (principales)	Nombre de personnes		
	2020	2019	2018
Intellectuelles	6	4	7
Viscérales	28	52	65
Psychiques dont TSA	27	27 (10%)	20 (6%)
TSA	11	11	7
Du langage et des apprentissages	5	6	11
Visuelles	2		3
Motrices	62 (29%)	130 (48%)	169 (55%)
Auditives	3	4	1
Plurielles	12	11	6
Cérébro-lésés			
Relationnelles et comportementales			
Autres	55 (26%)	27	24
Total	211	272	306

Les déficiences autres que celles listées sur ce tableau sont en nette augmentation par rapport à 2019

LA DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Durée d'accompagnement	Nombre de personnes		
	2020	2019	2018
< à un an	21	142	186
de 1 à 2 ans	53	130	120
de 3 à 5 ans	24	0	0

La diminution constatée en 2020 est représentative d'un changement de mode de calcul. En effet, le calcul porte désormais sur les stagiaires définitivement sortis au cours de l'année (depuis la date de leur 1^e entrée dans le centre).

L'ACTIVITE

File active	Nombre secteur PRE			Nombre secteur Qualifiant		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Nombre de personnes total de la file active sur l'année au 31 12	75	191	235	72	81	71
Nombre de personnes effectivement prises en charge et admises (signature d'un DIPEC)	75	191	235	72	81	71
Nombre de personnes vues pour la 1e fois***	102		224	33		47
Nombre de personnes sorties dans l'année au 31 12	121	151	196	39	41	26
Nombre de personnes sur liste d'attente	0		0	72		0

Source : Campus : Suivi stagiaire – dossier séjour – recherche programmée – stg TH présents au cours de la période 01/01/N au 21/12/N + Suivi séjour : sorties au cours de l'année N

** PRE = FLE+MDPP+PREO+DEP *** QUALIFIANT = EAA+SA+TAI+CB

LE PROCESSUS D'ADMISSION

Les données du service d'admission

Admissions au cours de l'année	Nombre Internat			Nombre Externat		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Les candidats (nombre de notifications reçues des MDPH)	86	342	301	161	396	302
Les demandes d'information en pré-accueil (nb pers venues)	55	127 27	166	91	210 58	210
L'entrée dans le processus d'admission (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active = préadmission)	160	49	100		81	151
Les nouvelles admissions réalisées (signature contrat de séjour)	107	75	78		124	144
Le nombre d'admissions dans le cadre d'un GOS	0	0	0	0	0	0

Sources : Campus, Tableaux de bord service des admissions

Nous avons effectué 160 préadmissions en 2020 : 7 CB 2 + 12 TAI 24 + 20 MDPP 32 + 15 MDPP 33 + 31 PREO 76 + 17 PREO 77 + 16 FLE 4 + 11 EAA 12 + 10 EAA 13 + 7 SA 8 + 14 DEP

Les données de 2020 ne sont cependant pas représentatives compte tenu de la pandémie.

Une émettons également l'hypothèse de la régionalisation de la demande de formation de la part des candidats. Nous notons notamment une forte diminution des candidats domiciliés dans l'Oise : de 260 notifications en 2019 à 51 notifications en 2020, soit -80%.

L'origine de la demande d'admission

En 2020, les données relatives à l'origine de la demande d'orientation par « La personne elle-même ; La famille ou les aidants ; Le représentant légal ; La MDPH ; Le secteur social ; Le secteur sanitaire ; Le secteur associatif ; Le secteur médico-social ; Le SPE et Autres » ne sont toujours pas connues.

Les motifs de non-admission

Motifs de non admission, d'abandon	Nombre 2020	Nombre 2019	Nombre 2018	Nombre 2017
A trouvé un travail	11	0	10	18
Pas de suites données par la personne	93	67	299	122
Troubles jugés incompatibles avec la prise en charge offerte	2			
Non adéquation de l'orientation	10*			
Non-conformité avec l'agrément	0			
Saturation service / manque place héberg	21	33	201	48
A trouvé un autre stage de formation	37	67	104	21
La date d'entrée ne convient pas	14	12	36	1
Difficulté financière	0	0	7	5
Eloignement familial	0	0	3	3
Problème de santé	3	0	3	7
Refus de la MDPH	1	0		1

Sources : Tableaux de bord service des admissions

Les motifs de non admissions ne sont pas représentatifs en 2020 du fait de la pandémie.

Nous notons 10 personnes en Non adéquation de l'orientation. Il s'agit de candidats qui n'ont pas les prérequis pour entrer en formation dans l'année. Cela ne signifie pas qu'ils ne rentreront pas ultérieurement.

LE PARTENARIAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT

Partenariat dans l'accompagnement	Nombre 2020	Nombre 2019	Nombre 2018
Avec les professionnels de santé			
Avec Services hospitaliers			
Avec les établissements et services médico-sociaux	90	138*	185
Avec les centres de ressources, centres de références			
Avec l'ASE, la protection de l'enfance			
Avec un autre secteur social	20	58	42
Partenariat entreprises et administrations (2019 SP Sarcelles + Vitalliance) Dont formalisés par une convention		2	10 3

* Il y a eu 90 orientations dans des établissements et services médico-sociaux pour la Préorientation et le DEP en 2020, 38 pour le MDPP, 9 pour le FLE.

LES TYPES D'ACTIVITES COLLECTIVES ORGANISEES DANS L'ANNEE

Sources : TdB Coordinateurs, Service social

Type d'activités collectives	Quantité			Nombre de participants		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Projets collectifs	2	12	23	134		345
Ateliers théâtre DEP	NT	NT	36	NT		22
Culture du cœur (dont Allo l'artiste)	5			134		
Ateliers sociaux (budgets, droits et handicap)	21	42	NC*	220		NC*
Ateliers esthétique maquillage			2			40
Ateliers confiance en soi	6	8	3	80		10

Spectacle théâtre			1			132
Conte et musique			1			44
Activités physiques et sportives	3 séances : 2 créneaux par séances	9	24	8 à 10 pers/ créneaux soit 49	20	26 par séances
Sortie piscine		2		8		
Sophrologie / relaxation		NT	10	20 / séances	10	20 / séances
Journées pédagogiques (fête des secrétaires et culture gé.)		2	1	54 19	1	132
Pot d'accueil	2					
Repas « amélioré » sortie de promotion (respect mesures barrières au self)	3					
Repas fin d'année (2020 : au plateau)	1	1	1	> 100	> 200	> 200
Semaine développement durable	1			10		
Ateliers hébergement° dont soirée Karaoké (hors Covid)	6	38	87	65	87	

NC* : non connu - NT : non transmis ° Le taux de fréquentation aux ateliers hébergement a été diminué en période de pandémie du fait de l'interdiction de certains ateliers.

Au sein du pré qualifiant sont organisés des ateliers sociaux par la CESF du service. Chaque atelier dure entre 1h30 à 3 heures sauf celui du budget qui est composé de 4 séquences.

Pour l'atelier des stagiaires du DEP une séquence dure 45 minutes.

Pour rendre plus attractives les séquences, les travailleurs sociaux utilisent des supports (power point, brochures ou encore un jeu). Les ateliers sont basés sur l'échange et des exemples réels menés par les stagiaires ou le professionnel. Le collectif permet de soutenir le travail en individuel déjà effectué ou de l'enclencher. En effet, certaines personnes réalisent la nécessité d'un accompagnement en individuel suite aux ateliers.

LES PROJETS PERSONNALISES

Projets personnalisés	2020	2019	2018
Nombre de projets personnalisés nouveaux dans l'année	107	176	222
Nombre de projets personnalisés réactualisés dans l'année (RAPP 2, RAPP 3 et prolongement de parcours)	180	219	108

Source : campus

180 projets réactualisés sur 211 stagiaires accompagnés.

Moins d'entrées en 2020.

LES FINS D'ACCOMPAGNEMENT

Le nombre de fins d'accompagnement (fin de formation)

Par dispositif	Nombre 2020	Nombre 2019	Nombre 2018
FLE	9	10	11
DEP	32	20	23
PREO	42	71	109
RAN – MDPP	38	50	53
CTRIV	0	8	0
EAA	14	13	14
SA	13	14	11
TAI	12	6	1
TOTAL	160	192	222

Source : campus

Pour le DEP, sur 32 stagiaires, 19 stagiaires ont définitivement quitté le DEP en 2020 :

- 10 stagiaires ont bénéficié d'une prolongation d'une année supplémentaire sur le dispositif ; ce qui a permis d'approfondir avec eux, le travail d'éducation et d'élaboration professionnelles. 2 d'entre eux sont encore présents dans le dispositif en 2021 ;
- 2 stagiaires ont trouvé un emploi dont 1 avec une orientation Cap Emploi en soutien et l'autre avec DEA en soutien ;
- 1 stagiaire a été orienté vers le Cap Emploi ;
- 3 stagiaires ont été orientés en formation qualifiante ;
- 4 stagiaires ont été orientés en ESAT dont 2 avec une orientation SAVS associée ;
- 1 stagiaire a été orienté sur un SAMSA/SAVS ;
- 1 stagiaire a été orienté sur le DEA pour sa recherche d'emploi dans la restauration ;
- 4 stagiaires ont repris des études dans le milieu ordinaire (CFA, CNED, formation MO) ;
- 3 stagiaires ont abandonné, 2 pour du retour au soins et 1 pour élaborer un projet professionnel personnel.

Sur les 42 stagiaires sortis de la Préorientation, 36 ont bénéficié d'une demande d'orientation vers un ESRP, 4 vers le Pôle Emploi dont 3 vers une formation du MO, 1 vers le DEA et 1 vers les soins. Sur les 36 stagiaires orientés vers une formation, il y a eu 11 demandes de double orientation en remise à niveau suivie d'une formation qualifiante et 2 remise à niveau avec confirmation de projet professionnel.

Les orientations préconisées :

Domaine tertiaire (Le secteur tertiaire recouvre un vaste champ d'activités qui s'étend du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale. Il est composé du tertiaire principalement marchand et tertiaire principalement non-marchand) : 24 stagiaires.

Domaine informatique et électronique : 7 stagiaires

Domaine du BTP et industriel : 2 stagiaires

Pour le FLE :

Sur les 9 stagiaires sortis en 2020 :

- 2 ont demandé une orientation vers la formation de conducteur de bus organisée à Belle Alliance ;
- 2 ont demandé une orientation vers la préorientation ;
- 4 ont demandé une orientation vers la formation Threifle à l'ANR : FLE + PROJET ;
- 1 a demandé une orientation vers la formation remise niveau de Belle alliance.

Pour la RAN/MDPP : 16 en EAA ; 2 en SA ; 2 en AEB ; 2 en IDI ; 1 en Bac pro ARCU ; 2 en Auxiliaire de bibliothèque ; 1 en AMCE ; 1 en Comptable assistant ; 1 en Mécanique automobile option électricité ; 1 en Ressources projet ; 1 en FLE ; 3 en renouvellement de RAN dont 1 avec accompagnement SAMSAH ; 1 retour au soin.

Les motifs de sorties

Source : Campus (Etat : sortie de stage anticipée raisons)

Motifs de sorties	2020	2019	2018	2017
Réorientation	8	2	6	4
A trouvé un emploi	2	2	2	13
Abandon pour raison incapacité d'apprentissage	0			
Abandon pour raison de santé	3	3	5	8
Abandon pour raison sociale / socio-économique (volontaire et/ou raison administrative)	0	10	14	15
Raison disciplinaire	0			
Décès	0			
Autre : à préciser Reprise d'études	2			
Départ volontaire	6			
TOTAL	21	17	27	40

Les raisons liées à l'aspect économique ou social (budget, logement, précarité) ou de santé (maladie non stabilisée) peuvent conduire à des interruptions de parcours et de prise en charge. Ces situations renforcent la vulnérabilité des personnes accompagnées même si les professionnels essaient de mettre en place des relais à la sortie.

Le taux de réussite

Type de forma°	An-Nées	Nombre réussite	Taux réussite	Réussite partielle	Taux Réussite partielle	Nombre Refusé	Taux Refusé
FLE	2020 2019 2018	6/9 9/9 9/10	67% 100% 90%			1/10	10%
EAA	2020 2019 2018	13/14 11/12 9/12	100% 91% 75%	1/12 3/12	8% 25%		
SA	2020 2019 2018	11/13 13/13 5/9	100% 100% 56%	1/9	11%	3/9	33%
TAI	2020 2019 2018	10/12 5/6 Non sortis	50% 83% Non sortis	3/5 1/6 Non sortis	24% 17% Non sortis	1/5	20%
CTRIV	2020 2019 2018	Non sortis 5/7 Non sortis	Non sortis 71% Non sortis			2/7 Non sortis	28% Non sortis
Moy. gén.	2020 2019 2018	40/48 43/47 23/31	83% 91% 74%	3/5 2/18 4/21	24% 11% 19%	1/5 2/7 4/19	20% 28% 21%

Source : campus

En 2020 :

FLE : 9 stagiaires inscrits à l'examen sur 9 accompagnés ; 3 ne se sont pas présentés à l'examen.

EAA : 13 stagiaires présentés à l'examen sur 14 accompagnés ; 1 stagiaire sorti du dispositif avant l'examen (arrêt maladie).

SA : 11 stagiaires présentés à l'examen sur 13 accompagnés ; 2 stagiaires sortis du dispositif avant l'examen (1 arrêt maladie, 1 réorientation).

TAI : 10 stagiaires présentés à l'examen sur 12 accompagnés ; 2 stagiaires sortis du dispositif avant l'examen (1 abandon, 1 réorientation) ; 5 ont validé leur titre ; 5 l'ont obtenu partiellement : 2 stagiaires ont eu 2 CCP ; 2 stagiaires ont obtenu 1 CCP et 1 n'a rien obtenu.

CTRIV : pas d'examen sur 2020.

Les taux de réussite aux examens démontrent que les stagiaires bénéficient d'un accompagnement de qualité au sein de l'établissement. Une articulation plus efficace devrait également être menée pour l'accès à l'emploi et la sécurisation dans ce nouvel emploi. En ce sens, un dispositif emploi accompagné porté par l'établissement trouverait son sens et pourrait constituer une réponse pour certains profils accueillis à l'Etablissement et service de réadaptation professionnelle.

Le taux de placement à l'emploi

Les données concernent les stagiaires sortis de formation en 2019 ayant répondu à notre dernière enquête réalisée à 3, 6 ou 9 mois après leur sortie :

- 70% des SA ayant répondu sont en emploi - 67 % des EAA ayant répondu sont en emploi ;
- 80% des TAI ayant répondu sont en emploi - 100% des CTRIV ayant répondu sont en emploi.

Pour l'année 2020, nous obtenons un taux d'insertion de 78%.

Ce taux d'insertion est très satisfaisant pour les stagiaires et leurs accompagnants et vient récompenser toute l'énergie déployée pendant les parcours.

Nous notons tout de même que la formation Conducteur de bus (CTRIV) atteint un taux d'insertion de 100% alors même que les stagiaires de cette promotion n'avaient pas tous validé leur titre professionnel. Ceux qui étaient dans cette situation ont pu néanmoins retrouver du travail dans des emplois de conducteur de véhicules de catégorie B (chauffeur navette par exemple).

Source : Campus / Rapport Fagerh		Stagiaires sortis	Stagiaires ayant répondu	Stagiaires insérés	Taux d'insertion
Secrétaire assistante	2019	14	10	7	70%
	2018	11	8	7	87%
	2017	11	8	8	100%
Employé (e) administratif (ve) et d'accueil	2019	13	9	6	67%
	2018	14	11	7	63%
	2017	25	11	11	100%
Technicien(ne) d'assistance en informatique	2019	6	5	4	80%
	2018	1	0	0	0
	2017	15	4	4	100%
Conducteur de Bus	2019	8	8	8	100%

III.2 LE SAMSAH

III.2.1 LA MISSION DU SAMSAH

Le SAMSAH accompagne des personnes nécessitant :

- Une assistance ou un accompagnement pour tout ou partie des actes essentiels de la vie ;
- Un accompagnement social en milieu ouvert et un apprentissage à l'autonomie en contribuant à la réalisation du projet de vie de la personne et de ses liens sociaux ou professionnels ;
- Des soins réguliers et coordonnés, un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.

III.2.2 LE PROJET DE SERVICE

Le projet de service couvre la période 2016-2020.

Les objectifs opérationnels du plan d'action sont suivis par le chef de service.

Certains objectifs ont été atteints ou sont en cours de finalisation. D'autres objectifs sont abandonnés ou réajustés au regard des priorités institutionnelles et des créations de services (Communication-Qualité).

Les objectifs communs aux plans d'action CPOM, du Projet d'établissement et de l'évaluation interne sont suivis par les groupes de travail dédiés.

Afin de permettre une cohérence et un emboîtement des objectifs avec ceux du CPOM et du PE 2018-2022, il serait pertinent d'aligner les dates du prochain projet de service du SAMSAH par le prolongement du plan d'actions jusqu'en 2022. Cela favoriserait notamment la prise en compte du futur référentiel des ESMS de l'HAS en cours de réalisation, du changement de dates des évaluations externes et de la mesure de l'activité à l'acte des SAMSAH.

III.2.3 LES NOUVEAUTES DE L'ANNEE

Les nouveautés de l'année se trouvent essentiellement au niveau du partenariat et dans le cadre des groupes de travail et commissions :

Partenariat

- Un partenariat avec le SAMSAH Pré psy s'est mis en place. Un audit des pratiques professionnelles et du processus d'admission a eu lieu le 24 septembre 2020 ;
- Un groupe de travail Admissions s'est réuni 4 fois pour améliorer le processus d'admission en présence des professionnels du CD-95 (MDPH...) et de cadres d'ESMS du Val d'Oise (Autre SAMSAH...);
- Une revue coordonnée a eu lieu à la MDPH le 27 février 2020 ;
- Une rencontre a eu lieu avec la cellule Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) du service social départemental ;
- Trois réunions ont eu lieu avec le conseil départemental : échange de pratiques sur le confinement de mars 2020 et la gestion de la crise sanitaire ;
- Deux participations par la responsable de service au Projets Territoriaux de Santé Mentale (PTSM) : groupe de travail GT2 « Prévention et gestion des situations de crises et des urgences » et réponse à deux questionnaires.

Groupes de travail et commissions en interne

- Les groupes de travail qualité SAMSAH se sont poursuivis en 2020 afin de travailler le suivi du PACQ ;
- Une articulation s'est faite entre le groupe d'expression et le groupe de travail Activités-Ateliers ;
- 2 réunions ont eu lieu avec les professionnels de la vie quotidienne pour travailler sur les fiches de mise en situation.

III.2.4 LA PRESENTATION DU SERVICE

III.2.4.1 Les horaires

DE L'ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN DU SERVICE

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

DES ASTREINTES

Une astreinte technique et administrative est mise en place tous les jours de 18h à 8h du matin.

III.2.4.3 L'activité

DONNEES QUANTITATIVES DES FLUX

Les données quantitatives donnent lieu à une double présentation :

- Une répondant au « Rapport d'activité des SAMSAH » demandé par la DD-95 de l'ARS IDF ;
- Une demandée par le Conseil départemental du Val d'Oise

Cette double exigence nous permet de croiser nos données et de les vérifier.

Les Flux	2020	2019	2018	Evol^P N/N-1
Nombre de personnes total de la file active sur l'année au 31/12 (accompagnement + évaluation + n'étant pas entré en accompagnement)	95	104	110	-8%
<i>Dont nombre de personnes vues pour la 1^{ère} fois (5 Eval + 1 admis en évaluation mais non évalué + 25+5 Acp – 4 déjà vus en 2019)</i>	32 (dt 5 éval ^o)	44	46	-27%
<i>Dont nombre de sorties au cours de l'année (Eval, Acp)</i>	36	45	47	-25%
Nombre de personnes accompagnées au 31/12 (y compris en phase d'admission et en notification Eval)	59	59	60	0
Nombre de personnes accompagnées au 31/12 ayant signé un DIPEC	55 (dt 1 DIPC)	43	48	+28%
Nombre d'entrée au cours de l'année (uniquement pour accompagnement)	30	29	33	+3%
Nombre de personnes accompagnées dans l'année ayant signé un DIPEC	68 (dt 1 DIPC)	68	69	0
Nombre de personnes évaluées dans l'année	9	17	19	-47%
<i>Dont nombre d'évaluations terminées dans l'année</i>	8	13	16	-38%
<i>Dont nombre transformées en accompagnement</i>	4	7	5	-43%
Nombre de personnes effectivement prises en charge et admises : 21 + 4 (signatures en 2020 d'usagers admis en 2019)	25	20	20	+25%
Nombre de personnes sur liste d'attente au 31/12/20	12	21	24	-43%

Source : Médiatteam + tableaux de bord secrétariat - En réponse au tableau RA-ARS

Nous notons entre 2019 et 2020 :

- Une stabilité du nombre :
 - o des personnes accompagnées (dont 1 évaluation) au 31/12/2020 : 59
 - o des personnes accompagnées dans l'année ayant signé un DIPEC : 68
 - o du nombre de personnes entrées (accompagnement) : 30
- Une baisse dont certaines significatives :
 - o de la file active : - 8 %
 - o du nombre de personnes vues pour la première fois : - 48%
 - o du nombre de personnes évaluées : - 47 %
 - o du nombre de personnes sorties : - 20 %
 - o du nombre des personnes en attente au 31/12/2020 : - 43%
- Une augmentation :
 - o du nombre de personnes accompagnées au 31/12 ayant signé un DIPEC : + 28%
 - o du nombre de personnes effectivement prises en charge et admises : +25%

La crise sanitaire de 2020 et les deux confinements ont une probable incidence sur ces résultats. Indépendamment, il est à noter la volonté de la MDPH de moins orienter vers les évaluations.

Tableau de suivi CD-95	DONNEES QUANTITATIVES DES FLUX	nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2017	entrées en 2018		sorties en 2018		nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2018		entrées en 2019		sorties en 2019		nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2019		entrées en 2020		sorties en 2020		nbre de personnes en cours de prise en charge au 31/12/2020
			entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties	entrées	sorties					
Accompagnements	Entrées/Sorties avec DIPEC signés	49	20	21	48	20	25	43	25	13	55								
	Usagers vus non admis/n'ayant pas eu un accompagnement	0	13	13		9	7		5	14									
	Usagers en cours d'admission	4			9			8			3								
	Usagers en début d'accompagnement mais n'ayant pas encore signé de DIPEC							4	0										
	Usagers sortis et re-entrés dans l'année	0	1			0	0												
Evaluations	Usagers ayant été évalués	5	14	13		14	13		5	8									
	Usagers en cours d'évaluation				3			4			1								
	Usagers vus mais ayant refusé l'évaluation					1			1	1									
TOTAL		58	52	47	60	44	45	59	36	36	59								
File active (définition CNSA)			110			104			95										

LES PROJETS PERSONNALISES

Source : Tableaux coordinatrice

Projets personnalisés	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Nombre de projets personnalisés nouveaux dans l'année	11	12	12	-8%
Nombre de projets personnalisés réactualisés dans l'année	15	22	24	-32%

Tous les usagers du SAMSAH accompagnés ont un pré-projet et un projet personnalisé révisé annuellement et selon les besoins (semestriellement). La période de 6 mois permet à certains usagers de travailler les axes au fur et à mesure selon leur rythme et leur capacité à se projeter.

Le nombre de nouveau projet personnalisé est quasiment identique à l'an dernier et le nombre réactualisé est en baisse (- 32%) ce qui s'explique par la crise sanitaire.

LE NOMBRE D'ACTES PAR TYPE D'ETP POUR LES PERSONNES ADMISES AYANT SIGNE UN DIPEC

Source : Mediateam – Agendas des professionnels

Type d'actes	An nées	ETP socio éducatif (3)	ETP paramédic aux (5)	ETP médicaux (0,4)	ETP psycholog ues (2,75)	Total
Entretiens téléphoniques s'apparentant à des entretiens en vis-à-vis		Non quantifiable				
Entretien au bureau	2020	66	95	21	57	239
	2019	114	106	20	78	318
	2018	115	92	22	78	307
VAD	2020	500	479	62	316	1357
	2019	601	550	104	448	1703
	2018	495	336	90	455	1376
Accompagnement à l'extérieur avec objectif d'autonomie (Transport et courses)	2020	185	15	0	0	200
	2019	71	0	0	0	71
	2018	85	0	0	0	85
Rdv partenaire avec la personne	2020	17	8	1	3	29
	2019	93	72	5	48	218
	2018	129	64	4	51	248
Rdv partenaire en lien avec la personne mais sans elle	2020	24	26	8	12	70
	2019	62	49	4	19	134
	2018	56	61	4	22	143
Réunions de synthèse	2020	61	61	16	45	183
	2019	53	134*	4	22	213
Evaluation (presta°)	2020	18	23	13	16	70
	2019	14	14	28	14	70
Total	2020	871	707	121	449	2148
	2019	1008	893	165	629	2727
	2018	880	553	120	606	2159
Rapport d'accompagnement pluridisciplinaire	2020					13
	2019					18
Total global	2020					2161
	2019					2745

* nous comptons 5 professionnels (CdS, AS, 3 IDE)

Le total général reste amputé des actes relatifs aux appels téléphoniques s'apparentant à un entretien d'accompagnement réalisé en vis-à-vis non identifiables à ce jour.

La différence de résultats entre 2019 et 2020 pour les accompagnements à l'extérieur s'explique par le fait que nous nous sommes basés sur 5 professionnels au lieu de 3 les années précédentes.

Les rendez-vous avec les partenaires avec ou sans la personne ont considérablement baissé ; ce qui s'explique par la crise sanitaire de 2020.

LES TYPES DE REUNION

Les équipes participent à de nombreuses réunions et groupes de travail : institutionnelles, qualité, d'équipe, de synthèse, d'admissibilité/admission, avec les partenaires avec et sans usagers.

Source : Tableaux Coordinatrice + (Mediateam * par type)

Les types de réunions	Leur fréquence	Qté 2020	Qté 2019	Qté 2018	Evoluti on N/N-1
Réunion institutionnelle (CSPE, CODIR, PI, GT, INSTANCES, CDC)	2 fois par mois	30	33	19	- 9%
Réunion d'équipe	Hebdomadaire	36	48	48	- 25%
Réunion d'admissibilité	2 fois par mois	18	21	22	- 14%
Réunion de synthèse	Trimestrielle	81	213	NF	- 62%
Réunion partenariat avec ou sans usager*	2 fois par mois	39	114	NF	- 66%
Groupes de travail / Commission par thème :		0			- 100%
- Famille-Aidants	Trimestrielle		5	3	
- Groupe d'expression			10	10	
- Ecrits professionnels			0	5	
Réunion référent	Trimestrielle	8	21	15	- 62%
Réunion qualité : suivi PAQ, suivi PE	Mensuelle	5	11	18	-54,5%
Retour d'expériences (Retex Covid-19)		2			
TOTAL		219	476		- 54%

Ressources : Les tableaux de suivi de la coordinatrice auxquels il faudra continuer de se référer.

Il est difficile de faire un comparatif entre 2019 et 2020, puisque la crise sanitaire de 2020 a bousculé l'organisation mise en place :

- Certaines nouvelles réunions se sont imposées en 2020 (cellule de crise (CDC), de suivi, Retex) ;
- Certaines réunions ont été annulées (plusieurs réunions institutionnelles ou regroupement de professionnels) : ce qui explique la baisse de 54% !

Il faut néanmoins modérer cette baisse car ne sont pas comptabilisées les réunions de transmissions entre professionnels dans le cadre de la continuité de service.

LES TYPES D'ACTIVITES COLLECTIVES ORGANISEES DANS L'ANNEE

Source : Tableaux Référent activités

Type d'activités collectives	Quantité			Evoluti on N/N-1	Nbre de participants			Evoluti on N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Atelier partage et convivialité	0	11	15	-100%	0	5	3 à 5	-100%
Sortie Cinéma	2				5			
Sortie Château Ecoen	1				5			
Sortie au jardin de Giverny		1		+200%		5		
Sortie à Chantilly		1	1			6	4	-17%
Atelier mise sous pli		3	1			2	7	
Sortie au théâtre	1	2	1	-50%	2	2	5	
Atelier/séances socio esthétique.		4	5			7	11	
Concert Petit Palais	1				4			
Bowling	1				5			
Musée Archea (Visio)	1				3			
Loto	2	1		+200%	9	2		+350%
Bateaux mouches		1	1			4	8	
Ferme d'Eancourt		2	1	-50%		7	2	-29%

Cirque PHENIX		1	1			3		
Exposition sur le PEROU		1		+200%		3		+200%
Atelier cuisine	3	11		-73%	10	2 à 3		+233%
Atelier JPO + sa participation		4				3 à 5		
Karaoké		1				5		
TOTAL	12	43	26	-72%	43	54	41	-20%

Les activités collectives ont baissé en 2020 (-72%) ce qui s'explique par la crise sanitaire. Plusieurs activités ont dû être annulées du fait de la fermeture des musées, châteaux, théâtre, etc. Certains ateliers n'ont pas pu se faire, tels que l'atelier cuisine (-73%). Même si cela reste compliqué de les mobiliser (plusieurs désistements de dernières minutes) et malgré la crise sanitaire, quelques activités ont pu être proposées en 2020 : 12 en 2020 contre 43 en 2019.

LE PARTENARIAT DANS L'ACCOMPAGNEMENT

En 2020, sont concernés 55 usagers accompagnés au 31/12/20.

Les années précédentes, sont comptabilisés les usagers accompagnés au cours de l'année.

* NR : non représentatif

Source : Tableaux de bord référents

Partenariat dans l'accompagnement	Nombre 2020	Nombre 2019	Nombre 2018	Evolu° N/N-1
Avec les professionnels de santé libéraux Dont formalisés par une convention	8 0	71 1	75	NR
Avec Services hospitaliers Dont formalisés par une convention	39 23	53 29	65 15	NR
Avec les établissements et services médico-sociaux (dont ESAT) Dont formalisés par une convention	9 0	20 1	11 1	NR
Avec les centres de ressources, centres de références, les équipes relais Dont formalisés par une convention	1 1	1 1	7	NR
Avec l'ASE, la protection de l'enfance Dont formalisés par une convention	3 0	4 0	4 1	NR
Avec un autre secteur social Dont formalisés par une convention	24 0	22 1	10	NR
Avec les associations de représentants des usagers				
Autre partenariat Dont formalisés par une convention	6 4	45 0	29	NR
TOTAL	92	216	201	NR

Les partenariats dans l'accompagnement restent représentés à plus de 42% par le secteur du soin.

LES TEMPS DANS LES TRANSPORTS

Temps administratifs	En nombre de minutes			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Temps de transport moyen par VAD par professionnel	8	4	4,20	100%
Temps de transport moyen par professionnel pour les rdv hors VAD	3,32	4,30	3,22	-23%
Temps de transport moyen /jour /professionnel	19	23	7	-17%

Les données 2019 et 2018 ont été corrigées (division du temps par le nombre de visites et par professionnel).

L'impact de la pandémie ne permet pas de comparer avec les années précédentes.

Il faut tenir compte de la diminution du nombre de visites à domicile sur la période de mars à juin.

D'autre part, la zone géographique d'accompagnement a diminué du fait de l'ouverture du SAMSAH John BOST qui couvre désormais Cergy-Pontoise et le Vexin.

LE TEMPS ADMINISTRATIF

Le temps moyen diminue du fait de la pandémie.

Temps administratifs	En nb minutes 2020	En nb minutes 2019	En nb minutes 2018
Temps moyen hebdomadaire prévu par professionnel	Non connu	Non connu	Non connu
Temps moyen hebdomadaire réalisé par professionnel	109	143	Non connu
Temps moyen hebdomadaire prévu par service	Non connu	Non connu	Non connu
Temps moyen hebdomadaire réalisé par service	1746	2 288	Non connu

III.2.5 LA PRÉSENTATION DU PUBLIC

III.2.5.1. Avant et lors de l'admission

LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'ADMISSION

Source : Tableaux secrétariat – Mediateam

Modes d'accompagnement	Nombre total de personnes accompagnées			Evolut ion N/N-1 en %	Nombre de personnes accompagnées admises			Evolut ion N/N-1 en %
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Au domicile sans accompagnement	20	19	12	5%	6	5	5	20%
Au domicile avec accompagnement en libéral	4	4	16		1			
Accompagnement social	6	3	8	100%	4	2	3	100%
Accompagnement médico-social	4	2	5	100%	2	1	4	100%
Accompagnement secteur sanitaire	13	1	11	1200%	5	1	3	400%
Accompagnement modulaire (pluri)	1		5		1		5	
Education nationale	0		0		0			
Belgique	0		0		0			
Autres : Maison relais	7	5	1	40%	2	2		
Non renseigné dans Mediateam	0	9			0	9		
Total	55	43	48	28%	21	20	20	5%

Sur les usagers ayant signé leur contrat de séjour : 36% étaient à domicile sans accompagnement ; 24% connaissaient un accompagnement en secteur sanitaire ; 18% connaissaient un accompagnement social ; 13% étaient en Maison relais.

L'ADMISSION

Source : Tableaux secrétariat et chef de service

Admissions au cours de l'année	2020	2019	2018	Evolution N/N-1
Les demandes d'admission pour accompagnement	21	29	53	-27%
Les demandes d'admission pour évaluation	1	2	33	-50%
L'entrée dans le processus d'admission <u>Accompagnement</u> (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active)	26	30	29	-13%
L'entrée dans le processus d'admission <u>Evaluation</u> (formalisée par un premier RDV entraînant l'inscription dans la file active)	5	14	17	-64%
Les admissions réalisées (signature DIPEC)	25	19 +1DIPC ⁶	20	31%
Le nombre d'admissions dans le cadre d'un GOS	0	0	0	

Nous constatons une poursuite de la diminution des demandes d'admission pour accompagnement (-27,6%) et quasiment plus de demande d'évaluation (diminution de 50%).

Ceci s'explique par : la crise sanitaire ; un arrêt de l'envoi systématique des notifications de la MDPH au SAMSAH (RGPD : Il faut attendre le contact par la personne, par les familles ou par les partenaires. Aucune admission au sein du SAMSAH suite à un GOS.

En revanche nous notons un nombre de signature de DIPEC en augmentation en 2020 (+31,6%)

Concernant l'évaluation, nous notons : un changement d'orientation de la MDPH pour la gestion des évaluations auprès du SAMSAH (difficulté à statuer sur les droits) ; le refus de 2 usagers de poursuivre l'évaluation.

L'ORIGINE DE LA DEMANDE D'ADMISSION

Sources : Mediateam

Origine de la demande d'admission	Pour les pers ayant signé un contrat			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
La personne elle même				
La famille ou les aidants	3	2	1	50%
Le représentant légal	1	1	2	
La MDPH	9	9	3	
Le secteur social	6	3	2	100%
Le secteur sanitaire	0	2	2	
Le secteur associatif	0	2		
Le secteur médico-social	2	1	10	50%
Autres : mission locale	0			
Total	21	20	20	5%

Le nombre de personnes accompagnées admises (21) en 2020 est quasiment à l'identique de 2019. 43% des demandes d'admission ont pour origine la MDPH (90% des usagers ne se savent pas ou ne s'en souviennent pas).

Nous constatons une augmentation du nombre de demandes faites par le secteur social.

⁶ DIPC : Document Individuel de Prise en Charge

LES MOTIFS DE NON-ADMISSION

Source : Tableaux secrétariat

Motifs de non admission, d'abandon	Quantité			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Refus exprimé par la personne	2 Eval	2 Acp 2 Eval	8	-50%
Pas de suites données par la personne	6	2	0	-200%
Troubles jugés incompatibles avec la prise en charge offerte		1	0	
Etat de santé		0	1	
Non adéquation de l'orientation		2	0	
Non-conformité avec l'agrément		0	0	
Saturation du service	12	14	24	-14%
Autre : Réorientation, pas besoin d'accompagnement		0	2	
Total	20	23	35	-13%

Globalement la diminution des non-admissions se poursuit ainsi que celle des refus (uniquement pour l'évaluation).

Le motif de non admission est en lien avec une liste d'attente importante.

III.2.5.2 Les caractéristiques du public accompagné

Les tableaux suivants concernent les personnes admises en accompagnement en 2020 ayant signé un DIPEC⁷ au cours de l'année. (Cf. Rapport d'activité SAMSAH ARS)

Les données s'entendent pour les 55 personnes au 31 décembre 2020.

L'AGE

Source : Mediateam

Tranche d'âge	Nombre total de personnes accompagnées			Evolution N/N-1	Nombre de personnes accompagnées admises			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Moins de 20 ans	0	1	0		1	1	1	
21 à 30	18	12	15	50%	7	6	6	17%
31 à 40	9	6	6	50%	3	5	1	-40%
41 à 50	11	12	13	-8%	3	6	8	-50%
51 à 60	16	11	13	45%	8	2	3	300%
61 et plus	1	1	1			0	0	
Total	55	43	48	28%	21	20	20	5%

La tranche d'âge des personnes admises est conforme à la population globalement accueillie.

33% des personnes admises ont moins de 30 ans contre 28% en 2019

31% des personnes admises ont plus de 51 ans contre 28% en 2019

⁷ DIPEC : document individuel de prise en charge = contrat de séjour.

LE SEXE

Source : Mediateam

Sexe	Des personnes accompagnées (Total)			Evolut ion N/N-1	Des personnes accompagnées admises			Evolut ion N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Homme	28	23	28	22%	10	13	8	-23%
Femme	27	20	20	35%	11	7	12	57%
Total	55	43	48	28%	21	20	20	5%

En 2020 : Il y a plus de femmes que d'hommes dans les personnes accompagnées admises. Le nombre de femme et d'homme accompagnés a augmenté entre 2019 et 2020 parmi l'ensemble des usagers accompagnés.

LA SITUATION FAMILIALE

Source : Tableaux secrétariat

Situation familiale	An nées	Sans enfant à charge		Sans enfant à charge admis		Avec enfant à charge au domicile		Avec enfant à charge au domicile admis		Avec mineur hors domicile		Avec mineur hors domicile admis	
		Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev	Qt	Ev
Vivant seul	2020	19	47,5	12		4	100	0		5	56%	3	
	2019	19	54%	16		2	50%	2	50%	2	50%		
	2018	24	92%	11		3		1		1			
Vivant en couple	2020	3		0		0		2	100	2	22%		
	2019	4		4		0		2	50%	0		0	
	2018	2		0		1		3		1		1	
Vivant en co-location	2020									1	11%		
	2019									1	25%		
	2018									0			
Vivant chez autrui	2020	18	45%							1	11%		
	2019	12	34%	0		2	50%			1	25%		
	2018	0		4		0				0			
TOTAL	2020	40		12		4		2		9		3	
	2019	35		20		4		4		4		0	
	2018	26		15		4		4		2		1	

Source : Tableaux secrétariat

En ce qui concerne les personnes sans enfant à charge, nous constatons :

- que 47,5% vivent seules et 45% chez autrui ;
- une augmentation du pourcentage des personnes vivant chez autrui (de 34 à 45%).

100% des personnes avec enfant à charge vivent seules.

LA SITUATION AU REGARD DU LOGEMENT

Pas d'évolution majeure globale entre 2019 et 2020 :

- Une légère augmentation du pourcentage des locataires : 49% des personnes accompagnées (46% en 2019) ;
- Une légère augmentation du pourcentage des hébergements : 31% (jeunes chez les parents) pour 35% en 2019.

En revanche 4% sont SDF : 2 fois plus qu'en 2018 (2%) alors qu'aucune personne accompagnée ne l'était en 2019.

Source : Mediateam

Lieu de vie	Nombre total de personnes accompagnées			Evolution N/N-1	Nombre de personnes accompagnées admises			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Propriétaire	2	4	4	-50%	1	2	3	-50%
Locataire	27	20	23	35%	12	3	7	300%
Hébergé	17	15	13	13%	4	5	5	-20%
En famille d'accueil		0	0					
Hôtel – Hôtel social	2	1	2				1	
Foyer jeune travailleurs		0	1				1	
Maison-relais	3	3	2		1		2	
Résidence accueil		0	0					
Résidence sociale	1	0	2		1	4	1	-75%
Résidence autonomie								
Autre : SDF	2	0	1		2			100%
Non renseigné						6		
Total	55	43	48	28%	21	20	20	5%

LA SITUATION RELATIVE A L'EMPLOI

Il est à noter que 73% sont sans activité. Nous connaissons en 3 ans une inversion de la tendance soit une diminution de cette situation (84% en 2019).

Source : Mediateam

Situation	Nombre total de personnes accompagnées			Evolution N/N-1	Nombre de personnes accompagnées admises			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
En formation initiale	0	1	1	-100%	0		1	
Sans activité professionnelle	40	36	31	11%	12		16	
En recherche d'emploi (MO)	0	0	4		0		1	
En recherche d'emploi (MP)	2	0	3		2			
En activité professionnelle (MO)	2	1	1	100%	2		1	
En activité professionnelle (MP)	4	3	5	33%	1			
Autres	7	2	3	25%	4		1	
Total	55	43	48	28%	21	20	20	5%

LES MESURES DE PROTECTION

Source : Mediateam

Mesures de protection	Nombre total de personnes accompagnées			Evolution N/N-1	Nombre de personnes accompagnées admises			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Sans mesure	35	23	20	52%	17	13	10	31%
Curatelle simple	1							
Curatelle aménagée								
Curatelle renforcée	14	13	21	8%	4	5	8	-20%
Tutelle	2	4	6	-50%		2		
MASP								
Autres : en cours	3	3	1				2	
Total	55	43	48	28%	21	20	20	5%

A peu près un tiers des personnes accompagnées sont sous mesure de protection. Il y a eu une baisse notable entre 2019 et 2020.

La répartition entre les mesures de curatelle et de tutelle montre une nette prédominance pour les curatelles renforcées.

LES TYPES DE DEFICIENCES

Source : Mediateam

Types de déficiences	Nombre total personnes accompagnées			Evolution N/N-1	Nombre personnes accompagnées admises			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Déficiences principales								
Déficiences intellectuelles								
TSA								
Troubles psychiques	45	37	41	22%	14	16	16	-12,5%
Troubles du langage et des apprentissages								
Déficiences visuelles								
Déficiences motrices	1	1	2		1	1	2	
Déficiences auditives								
Déficiences plurielles		0	1					
Cérébro-lésés								
Troubles du comportement et de la communication								
Autres (neurologique, mentale, respiratoire, trouble de l'humeur, trouble de la personnalité, troubles des fonctions supérieures, douleurs, fatigabilité)	9 (5 neurologique et 4 mentale)	5 (4 mentale 1 neurologique)	4	44%	6	3	2	-100%
Total	55	43	48	28%	21	20	20	-5%

18% des personnes accompagnées n'ont pas la déficience psychique comme déficience principale.

Types de déficiences	Nombre total personnes accompagnées			Evolution N/N-1	Nombre personnes accompagnées admises			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Déficiences associées	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
Déficiences intellectuelles	12	12	12		4	4	3	
TSA	1		0		1			
Troubles psychiques	8	3		167%	3	1		200
Troubles du langage et des apprentissages	4	4	4		3	2		50%
Déficiences visuelles	1	1	2		0			
Déficiences motrices	14	8	2	75%	8	6	1	33%
Déficiences auditives	2	0	0		3			
Déficiences plurielles	11	1		1000	5			
Cérébro-lésés	2				2			
Troubles du comportement et de la communication	10	10	18		2	3	2	-33%
Autres (neurologique, mentale, respiratoire, trouble de l'humeur, trouble de la personnalité, troubles des fonctions supérieures, douleurs, fatigabilité)	19	23	29	17%	7		7	
Total	84	62	67	35%	38	16	13	137%

82% des usagers accompagnés ont un handicap psychique principal contre 86% en 2019 et correspondent à la population ciblée par le dispositif.

Certains usagers sont orientés vers le SAMSAH pour des troubles psychiatriques associés à d'autres troubles principaux. Il est à noter que les déficiences associées sont en hausse.

LA DUREE D'ACCOMPAGNEMENT

Source : Mediateam

Durée d'accompagnement	Nombre total de personnes accompagnées			Evolution N/N-1	Nombre personnes accompagnées admises			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018		2020	2019	2018	
< à un an	24	15	16	60%	21	20	20	5%
de 1 à 2 ans	16	14	15	14%				
de 3 à 5 ans	13	12	16	8%				
de 6 à 9 ans	2	1	1	100%				
>= à 10 ans	0	1						
Total	55	43	48	28%				

Les usagers admis ayant signé leur contrat sont forcément suivis depuis moins d'un an. Nous constatons en 2020, une augmentation des durées > à 1 an du fait du renouvellement de dossier.

LES FINS D'ACCOMPAGNEMENT

Le nombre de fins d'accompagnement

Source : Tableau secrétariat

Par motif	Quantité			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Projet abouti objectifs atteints	14	11	7	27%
A la demande de la personne	8	2	16	+300%
A la demande du SAMSAH	6	6	10	
Raisons majeures	2 1 décès 1 déménagement	3 décès 2 déménagements	0	
Etat de santé		1	1	
Réorientation	2	0	1	100%
Autre		0	3	
TOTAL	32	25	38	28%

Le nombre de fin d'accompagnement a augmenté de 28%.

- 2 réorientations
- 6 demandes de fin d'accompagnement de plus qu'en 2019 émanant de la personne
- 27% en plus de projets aboutis (en progression constante)

LA PRESTATION D'ÉVALUATION DES USAGERS

Sources : Mediateam

	Quantité			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Notifications prestation d'évaluation reçues	0	2	12	-100%
Nombre de personnes évaluées dans l'année	8	17	19	-53%
Nombre de personnes entrées en évaluation	5	14	14	-64%
Évaluations terminées (nb de personnes sorties)	8	13	16	-38%
<i>Dont aboutissant à un accompagnement SAMSAH</i>	4	7	5	-43%
Nombre d'évaluation en cours au 31-12	1	4	3	-75%
Refus d'évaluation	2	2	0	
Interruption de l'évaluation	1	1	0	

En 2020 : nous faisons le constat suivant :

- Une forte diminution des personnes entrées pour la prestation d'évaluation (-64%) ;
- La moitié des évaluations a abouti à un accompagnement au SAMSAH Belle Alliance ;
- La file d'attente ne contient qu'1 notification d'évaluation pour 2021 ;
- Les prestations d'évaluation ne sont toujours pas comptabilisées dans le rapport d'activité demandé par l'ARS alors qu'elles mobilisent l'équipe pluridisciplinaire.

IV. LA DEMARCHE QUALITE ET LA GESTION DES RISQUES

La démarche qualité a été structurée par la création en avril 2018 d'un service, doté de moyens humains et techniques.

Le service qualité et gestion des risques, repéré par les professionnels poursuit la mise en place de la démarche qualité et la promotion auprès des professionnels de la culture institutionnelle basée notamment sur la culture positive de l'erreur et le partage des données et des pratiques. Le réflexe du passage par le service qualité et gestion des risques pour le référencement des documents n'est pas encore acquis. La traçabilité dans la base commune en est son aboutissement.

L'activité en 2020 a été perturbée par la pandémie de la COVID-19. Le service a dû répondre à la crise sanitaire en mettant en place des : cellule de crise et de veille, des procédures dédiées et un suivi en collaboration avec l'ARS, le CD95 et la médecine du travail. Certains dossiers prévus en 2020 ont été reportés sur 2021 (voir infra).

IV.1 LA QUALITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Garantir la qualité de l'accompagnement, c'est pour nous – entre autres - passer par :

- La mise en place d'actions correctives suite au dépôt de réclamations ;
- La mise à jour des outils de la Loi 2002-2 ;
- Le respect du nombre de réunions CVS et la mise en place effective des actions décidées ;
- La mise à jour des procédures obligatoires mises en œuvre ;
- Le nombre de réunions dédiées aux Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles;
- La démarche éthique et de bientraitance.

IV.1.1 Le droit des usagers

LES FICHES DE RECLAMATION DES USAGERS (FRU)

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisées		
		2020	2019	2018
Taux d'actions correctives si action justifiée	100% des réclamations ont obtenu une action corrective	100%	96 %	89,5%

En 2020, 20 FRU ont été déposées par les stagiaires de l'ESRP (27 en 2019, 19 en 2018).

Nous notons une diminution de 26 % par rapport à l'année 2019. La fermeture du centre pendant la période de confinement explique cette baisse.

Toutes les réclamations nécessitaient la mise en place d'action corrective.

Au moins une action corrective a été mise en place pour chaque réclamation. Cela porte le taux d'actions correctives à 100 %.

DOMAINE DE RECLAMATION	NOMBRE DE FRU
Accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipement techniques	1
Droits et devoirs	1
Incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports	18
Total général	20

90% (soit 18 réclamations sur 20) des réclamations concernaient les incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports. Dans ce domaine, les plaintes ont porté sur le confort de la literie (2) et les difficultés de connexion à la wifi (5) à l'hébergement, à la nuisance sonore générée par l'intervention de l'équipe « espaces verts » (9) à proximité des bâtiments.

5 % (soit une réclamation sur 20) concernaient les droits et devoirs, notamment le respect (la difficulté) du port du masque par un usager.

Les accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipement techniques représentent 5 % des domaines de réclamations.

L'ACTUALISATION DES OUTILS DE LA LOI 2002-2 (ESRP ET SAMSAH)

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Mode de calcul	Réalisé en 2020	Réalisé en 2019	Réalisé en 2018
La conformité des outils à la Loi 2002-2 à destination des usagers	100%	Nombre de documents mis à jour / Nombre de documents à mettre à jour	28%	0%	100%

Quelques documents relatifs à la Loi 2002-2 ont donné lieu à une mise à jour en 2020. Les autres sont en cours de révision, le travail amorcé sur ces documents n'ayant pu être finalisé.

Etablissement et service de réadaptation professionnelle	Délai de mise à jour	Date actualisation	Date mise en application
DIPEC / Contrat de séjour	1 fois par an	18/01/2018	18/01/2018
Avenant contrat de séjour ESRP en période COVID		15/12/2020	15/12/2020
Projet individualisé (PAP)	1 fois par an	Février 2018	Février 2018
PE 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	25/10/2018	25/10/2018
PS 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	13/12/2018	13/12/2018
Livret d'accueil	1 fois par an	18/12/2020	18/12/2020
Règlement fonctionnement	1 fois tous les 5 ans	4/02/2015	4/02/2015

SAMSAH	Délai de mise à jour	Date actualisation	Date mise en application
DIPEC / Contrat de séjour	1 fois par an	10 /07/2018	10 /07/2018
Projet individualisé (PAP)	1 fois par an	10-2018	10-2018
PE 2018-2022	1 fois tous les 5 ans	25/10/2018	25/10/2018
PS 2016-2020	1 fois tous les 5 ans	11-2016	11-2016
Livret d'accueil	1 fois par an	07-2018	07-2018
Règlement fonctionnement	1 fois tous les 5 ans	07-2018	07-2018

LE MODE DE PARTICIPATION DES USAGERS

L'établissement encourage l'expression des usagers à travers plusieurs modes de participations :

- Le « CVS » ;
- Le « Groupe d'expression » ;
- Des « Groupes de parole » ;
- Des « Enquêtes de satisfaction »
- Les avis sur internet (site, facebook, etc.).

LE CVS A L'ESRP

Lors de la signature du CPOM, le centre s'est engagé dans le volet de « La prise en charge » à organiser 3 réunions CVS dans l'année. L'engagement n'a pas pu être respecté en 2020 à cause de la pandémie : les plénières d'avril et de juillet ont été annulées. La visio-conférence n'ayant pu être mise en place avec les membres du CVS. La diminution amorcée en 2019 se poursuit indépendamment de la volonté de la direction et des usagers.

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Nombre de réunions plénières réalisées en		
		2020	2019	2018
Nombre de réunions du CVS ou de groupe d'expression dans l'année	3 réunions (plénières) par an	2	3	4

D'autres réunions sont organisées afin de préparer les réunions plénières :

Mode de participation	Nombre de réunions préparatoires			Nombre de réunions simples		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
CVS à l'Etablissement et service de réadaptation professionnelle	2	3	4	5	11	10

Malgré la diminution de l'activité, la présidente du CVS a exprimé lors de la dernière réunion la satisfaction des membres du CVS au regard des modalités de fonctionnement mises en place, des réponses apportées par la direction et de la gestion des mesures sanitaires liées à la COVID-19.

Les représentants des stagiaires ont participé comme membres votants à 2 CA en 2020.

Le vice président du CVS accompagné par une chargée de relation CVS a participé à 2 réunions Inter-CVS organisé par le CD95.

LES GROUPES DE PAROLES A L'ESRP

Mode de participation	Nombre de réunions gestion de conflits animées par un psychologue			Nombre d'ateliers d'expression et d'échange animés par un psychologue		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Groupes de paroles	0	2	3 en RAN MDPP	0	5	6 en RAN/MDPP

LES TEMPS DE REGULATION PEDAGOGIQUE HEBDOMADAIRES A L'ESRP

Mode de participation	Nombre de réunions régulation animées par
-----------------------	---

	un formateur		
	2020	2019	2018
Régulation Préqualifiant	1 en FLE	?	24 en RAN-MDPP
Régulation Qualifiant	182 en EAA, SA et TAI (SA : 106 ; EAA : 67 ; TAI : 9)	107 en EAA, SA et TAI (SA : 78 ; EAA : 19 ; TAI : 10)	97 en EAA et SA (SA : 62 ; EAA : 35)

Les réunions de régulation se déroulent en formation qualifiante tout au long du parcours des stagiaires à l'occasion des bilans de fin de semaine animés par une formatrice. Un compte rendu est rédigé par un(e) stagiaire en tertiaire administratif (Secrétaire Assistante (SA) ou Employé(e) Administratif et d'Accueil (EAA)) et conservé dans un classeur.

Il faut ajouter cette année pour les formations qualifiantes, aux régulations pédagogiques habituelles, des régulations exceptionnelles suite à des fiches d'événements indésirables émises par des professionnels et relatives à des problèmes comportementaux de stagiaires.

LES GROUPES D'EXPRESSIONS AU SAMSAH

Mode de participation	Nombre de réunions		
	2020	2019	2018
Groupe d'expression (GE)	1	2	2
Nombre de participants / sur nombre de conviés	7 / 10	3 / 6	5 / 7
Nombre de commissions GE des 2 professionnels	6	10	
Fonction des animatrices	CESF AMP	CESF Psychologue	CESF Psychologue

Compte tenu de sa spécificité, le SAMSAH poursuit la mise en place, depuis plusieurs années, du groupe d'expression qui est fréquenté par les usagers en capacité à se déplacer dans nos locaux et à prendre la parole en petit groupe. Le frein à la mobilité des usagers est levé par la mise en place du transporteur adapté.

Le Groupe d'expression d'avril 2020 a été annulé du fait du confinement mis en place à cette période. Celui d'octobre a été maintenu en présence de la Directrice. Les résultats du questionnaire de satisfaction qui n'ont pu être communiqués à cette occasion le seront lors du groupe d'expression en 2021.

La tendance de fréquentation s'est inversée malgré la COVID-19 : il y a eu plus de participants au groupe d'expression organisé en octobre 2020 qu'en 2019 (50%) avec 7 usagers sur 10 conviés (soit 70%).

6 commissions ont permis d'organiser la séance, d'en rédiger le compte-rendu, de dépouiller les questionnaires et de faire le lien avec le service qualité.

Les comptes rendu sont transmis à la Directrice de Belle Alliance, à la responsable de service, à la responsable qualité et à l'équipe pluridisciplinaire. Ils sont également présentés lors des CTE et des Conseils d'Administration. Ainsi les professionnels ont un retour sur ce que les usagers font remonter. Les animatrices doivent comme par le passé, travailler avec les usagers sur :

- L'intérêt qu'ils y portent ;
- La confusion pour certains avec un groupe de paroles ;
- Leur mobilisation à participer et à exprimer un ordre du jour pour la réunion suivante.

LES ENQUETES DE SATISFACTION A L'ESRP

Nombre de promotions			Nombre de stagiaires sortis (C)			Nombre de stagiaires sollicités (B)			Nombre de stagiaires ayant répondu (A)			Taux de réponse en % (A/C)		
2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
13	13	7	160	142	133	106	127	109	70	127	97	44	89	89

LES ENQUETES DE SATISFACTION AU SAMSAH

Nombre personnes sollicitées (B)			Nombre de personnes ayant répondu (A)			Taux de réponse en % (A/B)		
2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
51	43	36	34	34	27	67	79	75

A l'ESRP

L'administration de l'enquête de satisfaction de sortie du stagiaire via le logiciel Web BlueKanGo se poursuit. Il est toujours supervisé par le service qualité qui fait tiers dans la relation formateurs/usagers.

Durant l'année 2020, le SQGR a supervisé 14 sessions d'enquêtes de satisfaction de sortie de stagiaires. Le confinement instauré au mois de mars a entraîné l'annulation de 5 sessions. Une session a été reprogrammée parmi les 5.

70 stagiaires présents (13 promotions) sur 160 sortants ont répondu à l'enquête de satisfaction.

Le taux de réponse au questionnaire est de 44 %. Ce taux de réponse est relativement faible par rapport aux années précédentes. Cette baisse (- 51%), par rapport à 2019, s'explique par le fait que les stagiaires sortis pendant le confinement (mars et mai), soit 50 usagers, n'ont pas pu répondre à l'enquête de satisfaction. Certains étaient en isolement compte tenu de leur état de santé (personne à risque de développer une forme grave de la COVID-19).

Le rapport d'enquête de satisfaction 2020 présente les résultats et leur analyse. Il est disponible et consultable par tous sur l'intranet Belle Alliance.

Comparativement aux années précédentes, les résultats sont présentés par dispositif pour quelques domaines notamment l'accompagnement MPS, le dispositif de formation, le ressenti et l'environnement de formation.

Pour l'hébergement, les résultats sont présentés sous forme de comparatif du niveau de satisfaction des critères évalués entre les deux sites (Château et Verger).

Cela a permis d'avoir un retour ciblé sur la satisfaction des usagers.

Au SAMSAH

La passation du questionnaire de satisfaction (travaillé en 2018 non modifié en 2020) auprès des usagers par leur référent a pu être réalisée en 2020. Elle a eu lieu au domicile des usagers ayant signé un contrat et accompagnés depuis au moins 6 mois. La passation se fait sur papier en présence ou non des professionnels qui ont fait le choix d'accompagnement au remplissage pour certains usagers en difficulté malgré le risque d'influence induite.

La saisie des enquêtes est réalisée, sur le logiciel BlueKanGo, par les professionnelles référentes du groupe d'expression qui en font l'analyse. Cf. Résultat enquête satisfaction 2020 consultable sur la base de données. Les résultats seront communiqués aux usagers lors du groupe d'expression de 2021.

Le nombre, de personnes sollicitées, continue sa progression (de 43 à 51) soit +18,6%.

En revanche le taux de retour du questionnaire connaît une baisse de 15% : 67% contre 79% en 2019.

Cette baisse est liée à différents facteurs :

- Le changement de professionnels impactant l'organisation et la distribution des questionnaires auprès des usagers ;
- Le refus de rendez-vous de certains usagers à cause de la COVID-19 ;
- Une fin de prise en charge pendant l'été avant de passer le questionnaire ;

- Le décès d'une personne accompagnée au mois d'août ;
- Une personne accompagnée en hospitalisation.

LES PROCEDURES OBLIGATOIRES

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisées en 2020	Réalisées en 2019	Réalisées en 2018
Nombre de procédures obligatoires relatives aux droits des usagers mise en place	Nombre officiel de procédure obligatoire	4	1	1

Les procédures obligatoires concernent :

- La promotion de la bientraitance et le traitement des situations de la maltraitance ;
- La déclaration obligatoire aux autorités des dysfonctionnements graves ;
- La gestion de crise (Plan bleu, PCA) ;
- La gestion des risques infectieux et des épidémies (légionellose, grippe ...).

Cette année, ont été créées, diffusées et présentées lors des cellules de crise/veille et ou lors des CVS, les procédures relatives :

- A la gestion par les professionnels des accidents de travail des stagiaires ;
- Aux accidents d'exposition au sang ;
- Aux suspicions COVID-19.

Nous avons également procédé à la mise à jour (COVID-19) de la procédure Mise en œuvre du plan canicule.

La procédure incendie (Evacuation en cas d'alarme) est en cours de rédaction suite au retour d'expériences des exercices d'évacuation réalisés de jour comme de nuit.

IV.1.2 Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisé en 2020	Réalisé en 2019	Réalisé en 2018
Nombre de réunions dédiées aux RBPP	Seuil constant à maintenir	0	0	3
Ou événements intégrant leurs connaissance et analyse	Seuil constant à maintenir	1	3	

Certaines réunions des groupes de travail n'ont pas pu être toutes réalisées en visio-conférence et ont dû être annulées ou reportées pour cause de pandémie.

Cela a diminué le temps à consacrer à la connaissance et à l'analyse des RBPP.

Une veille s'est cependant poursuivie au service qualité : la RBPP intitulée « Les espaces de calme-retrait et d'apaisement » a été adressé au personnel accompagnant des stagiaires autistes et à ceux en charge du dossier de développement.

IV.1.3 L'éthique / La Bientraitance

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisé en 2020	Réalisé en 2019	Réalisé en 2018
Nombre de réunions du CSPE dédié à la démarche éthique	2 réunions par an	Aucune	Aucune	Aucune

Le retard pris se poursuit, la question éthique devait être traitée lors du séminaire « Bientraitance » programmé en octobre 2020 qui été reporté fin 2021.

IV.1.3 Les groupes de travail qualité

En raison de la pandémie, le groupe qualité restreint pluridisciplinaire du suivi du PACQ s'est réuni 7 fois en 2020 sur les 10 réunions initialement programmées. Une réunion complémentaire a été programmée en fin d'année pour la procédure punaise.

La réunion de janvier a permis de présenter à l'ensemble de l'équipe l'état d'avancement et le bilan des actions mises en œuvre en 2019.

Les réunions de mars à juin ont été annulées.

Les autres ont permis :

- De terminer d'évaluer les actions inscrites dans le PAQ 2019-2023 ;
- d'évaluer les actions inscrites dans le projet de service ;
- de poursuivre les fiches de pratiques professionnelles sous l'angle référentiel d'évaluation ;
- d'informer sur le nouveau dispositif d'évaluation des ESMS (référentiel HAS) ;
- d'amorcer la procédure de gestion des punaises à domicile ou portées par les usagers accompagnés.

IV.2 LA GESTION DOCUMENTAIRE

L'année 2020 a été essentiellement dévolue à la création et à la rédaction des documents en lien avec la gestion de la pandémie de COVID-19.

Ainsi, ont été créé, rédigé et diffusé :

- Les supports de « sensibilisation/Formation aux mesures barrières et à l'organisation mise en place au CBA » ;
- Les procédures :
 - o conduite à tenir en cas de suspicion COVID chez un stagiaire présent sur site,
 - o conduite à tenir en situation COVID (suspicion ou confirmé) chez un professionnel,
 - o déclaration accident de travail-trajet des stagiaires,
 - o conduite à tenir en cas d'absence d'un stagiaire interne,
 - o conduite à tenir en cas d'AES.
- La charte de respect de respect de l'organisation mise en place au CBA dans le cadre de la pandémie ;
- La charte graphique électronique ;
- L'avenant au contrat de séjour dans un contexte de COVID-19 ;
- Les formulaires :
 - o attentes et besoins du stagiaire à l'entrée,
 - o convention évaluation usager interservices,
 - o main-courante de sécurité Château, Main-courante de sécurité Le Verger,
 - o état de la chambre à l'entrée et à la sortie,
 - o fiches de traçabilité : températures réfrigérateurs médicaments, entretien quotidien des sanitaires, nettoyage quotidien des locaux,
 - o formulaire-d-autorisation-de-tournage-prise-de-vue,
 - o attestation-Autorisation absence enfant malade,
 - o déclaration en vue de l'attribution du Supplément Familial de Traitement (SFT).
- Les modes opératoires :
 - o export Import agendas,
 - o insertion signature de mail.

IV.3 LA GESTION DES RISQUES

IV.3.1 La gestion de la pandémie COVID-19

ENQUETES AUPRES DES AUTORITES

Pendant toute la période de confinement (de mars à mai 2020) et lors de la reprise de l'activité sur site (de juin à octobre 2020), le SQGR a renseigné des enquêtes, de façon quotidienne (Enquête ESMS COVID-19) et hebdomadaire (Reprise progressive des activités en ESMS PH, Etat des stocks masques-EPI) pour les autorités sanitaires (ARS).

PLAN DE REPRISE DE L'ACTIVITE (PRA)

Le SQGR a :

- Rédigé le PRA afin de permettre un retour sur site dans des conditions garantissant la sécurité des personnels et des usagers ;
- Piloté l'organisation de la reprise de l'activité sur site ;
- Assuré le suivi de la mise en place des mesures barrières (Plan de circulation, Capacité des salles, etc.).

SENSIBILISATION/FORMATION

Pour la reprise de l'activité sur site, le SQGR a animé des séances de sensibilisation/formation aux mesures barrières et à l'organisation mise en place au CBA auprès des stagiaires (2 sessions) et des professionnels (6 sessions).

RETEX

Le service qualité et gestion des risques a assuré le pilotage du retour d'expérience (RETEX) décidé par la direction à la suite de la gestion de la pandémie Covid-19.

Le SQGR a assuré :

- L'animation des 7 réunions de partage d'une durée de 2h30 chacune. Soit un total 17h30 de travail avec les groupes de professionnels ;
- L'analyse des informations recueillies ;
- La rédaction du rapport de synthèse.

RETEX CRP CONFINEMENT (17 mars - 29 mai)					
Groupes	Animatrice	Personnes concernées	Jour mois 2020	Horaires	Salle
SAMSAH GROUPE 1	YND	SA, MB, PK, CL, LM, SN, SP	Mardi 16 juin	9h30 - 12h	Salle réunion SAMSAH
SAMSAH GROUPE 2	YND	SA, KB, MB, YK, CL, LP, JP	Mardi 16 juin	14h - 16h30	Salle réunion SAMSAH
CRP GROUPE 1	EK	GA, GB, JG, MDL, JPM, NDR, FP	Mercredi 1er juillet	14h - 16h30	Bon accueil
CRP GROUPE 2	YND	AHB, BC, AC, CF, MRM, AR	Mercredi 1er juillet	14h - 16h30	Henderson
CRP GROUPE 3	EK	DC, OD, SD, JD, VG, YG, YV, RJ	Mercredi 8 juillet	14h - 16h30	Bon accueil
CRP GROUPE 4	YND	CA, SB, SB, SB, LB, PC, CG	Mercredi 8 juillet	14h - 16h30	Henderson
CRP GROUPE 5	YND	NC, MMB, CMH, CJ, OM, JBR, IS, AT, MR	Jedi 16 juillet	14h - 16h30	Bon accueil

IV.3.2 Le CHSCT

Le CHSCT a organisé 3 réunions en 2020 au cours desquelles, il a traité :

- Le tableau de suivi annuel des actions du service technique et sécurité ;
- Les procédures AES, AT et CAT en l'absence en formation d'un interne

- Les trousse de secours
- Le Plan de maîtrise sanitaire
- L'avancée du Dossier Unique d'évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
- Les études architecturales (amélioration conditions de travail)
- Le Plan de reprise d'activité (PRA) suite COVID-19
- Les procédures COVID-19
- Le RETEX COVID-19
- Le projet autisme

IV.3.3 La Qualité de Vie au Travail (QVT) et le Document Unique de l'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Afin de finaliser le travail d'identification et d'évaluation des risques, d'identification des mesures de prévention et de protection existantes, 4 réunions ont été planifiées en 2020.

La situation sanitaire (confinement) n'a pas permis la tenue de ces réunions. Elles sont reportées pour 2021.

Groupes D.U. / UNITES DE TRAVAIL	Composition du groupe	Date de réunion
GROUPE D.U. 3 : CRP-MPSP	Directrice Resp. Qualité et Gestion des risques Resp. Réadaptation Professionnelle Médecin Généraliste Agent de prévention et sécurité Rep. CHSCT	28 mai 2020 14h00 - 17h00 Salle Bon Accueil
GROUPE D.U. 5 : HEBERGEMENT	Directrice Resp. Qualité et Gestion des risques Resp. Réadaptation Professionnelle Coordinatrice hébergement Agent de prévention et sécurité Rep. CHSCT	01 Avril 2020 14h00 - 17h00 Salle Piaget
GROUPE D.U. 6 : RESTAURATION	Directrice Resp. Qualité et Gestion des risques Resp. Finances-Logistique Chef-Gérant Agent de prévention et sécurité Rep. CHSCT	30 Avril 2020 14h30 - 17h30 Salle Bon Accueil
GROUPE D.U. 7 : HYGIENE DES LOCAUX	Directrice Resp. Qualité et Gestion des risques Resp. Finances-Logistique Agent de prévention et sécurité Rep. CHSCT	25 Juin 2020 14h00 - 17h00 Salle Bon Accueil

Un travail en collaboration avec le médecin du travail de l'AMETIF est prévu courant premier semestre 2021 notamment pour la simplification du document et la validation des moyens et des mesures de prévention/protection proposées par les professionnels.

IV.3.4 Les FEI

LE SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES

Le nombre d'événement indésirable, le domaine de signalement et le taux d'actions correctives mises en place sont parmi les indicateurs permettant de répondre à l'objectif visé par le service des ressources humaines.

15 FEI ont été déposées par les professionnels de l'ESRP et du SAMSAH soit 40 % de moins que l'année 2019.

Nombre d'EI			Ecart		
2020	2019	2018	2020	2019	2018
15	24	3	-9	+21	

Les évènements signalés concernent les domaines suivants :

- Comportements violents et manquements graves (de la part de l'utilisateur) : 33 % ;
- Actes de malveillance au sein de l'établissement : 27% ;
- Situations en lien avec des difficultés relationnelles entre personnels : 13 % ;
- Incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports : 13 % ;
- Accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipements techniques : 7 % ;
- Droits et devoirs : 7 %.

Domaine de signalement	Nombre d'EI Signalés			Ecart		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Accidents ou incidents liés à des défaillances d'équipement techniques	1	4	-	-3	+4	
Actes de malveillance au sein de l'établissement	4	1	-	+3	+1	
Comportements violents et manquements graves (de la part de l'utilisateur)	5	8	-	-3	+8	
Événements santé environnement	-	1	-		+1	
Droits et devoirs	1	-	-	+1		
Incidents liés à des dysfonctionnements des prestations supports	2	1	1	+1	=	
Perturbations dans l'organisation du travail et la gestion RH	-	2	-	-2	+2	
Situations en lien avec des difficultés relationnelles entre personnels	2	-	-	+2		
Sinistres et événements météorologiques exceptionnels	-	3	-	-3	+3	
Situations en lien avec des difficultés relationnelles entre personnels	-	4	2	-4	+2	

93 % (soit 14 FEI) des événements indésirables signalés en 2020 ont nécessité la mise en œuvre d'actions correctives.

Pour un signalement (soit 7%), l'action corrective n'a pas pu se concrétiser pour cause de départ du professionnel déclarant.

Le service qualité s'est engagé à apporter une réponse écrite dans un délai d'une semaine.

En 2020, des courriers réponse ont été adressés aux déclarants pour 36 % de signalements. Les déclarants ont été informés oralement des réponses soit en réunion soit en entretien pour 36 % de signalements.

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Réalisé en			Ecart		
		2020	2019	2018	2020	2019	2018
Taux d'actions correctives = Nb actions correctives / Nb FEI	100%	93 %	87,5%	33%	-7	-12,5	-77

Source : SQGR - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 2 – Volet 4 – Objectif 5

IV.4 LA COMMUNICATION DU SERVICE QUALITE

Le service qualité n'a pas pu réaliser de communication institutionnelle en 2020 sous la forme de petit déjeuner institutionnel à cause des mesures sanitaires liées à la pandémie.

La communication s'est faite par les newsletters et les notes de services.

IV.5 LA PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

Le service qualité et gestion des risques a poursuivi en 2020 en présentiel et en télétravail sa participation au développement institutionnel et notamment à la réponse :

- A l'octroi de financement par la DT95 de l'ARS IDF pour une extension de salle ;
- De la commande de la DT95 de l'ARS IDF relative à l'enquête d'opportunité pour le projet autisme.

L'animation des groupes de travail « architecture »

La responsable qualité a organisé avec les architectes de l'agence ma et de Filigrane programmation des réunions concernant les dossiers suivants :

- Le réaménagement du local médico-infirmier (RDC service MPS) :
 - Le travail avec les professionnels, la direction et l'architecte a permis de trouver une solution pour déplacer le photocopieur et réaménager le bureau de l'infirmière et la salle de repos
- La vision globale du site (schéma directeur immobilier) :
 - 2 scénarii ont été réalisés et sont à l'étude par le comité de direction.

L'enquête d'opportunité « Projet autisme »

Afin de compléter les informations obtenues par le biais de l'enquête d'opportunité lancée en septembre 2020, le service qualité a réalisé 6 entretiens (téléphoniques et/ou en face à face) auprès d'autres partenaires ciblés au premier trimestre 2020.

Le dernier trimestre a été consacré à l'analyse des résultats de l'enquête d'opportunité, la synthèse des entretiens réalisés et la rédaction du rapport d'enquête.

Ces données sont intégrées dans le dossier de demande de création d'un service pour personnes atteintes de TSA.

IV.6 - LE SUIVI DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Une réunion du CSPE sur les 3 prévues en présence des membres du CODIR ont été encadrées par le SQ. Elle a été complétée par des réunions individuelles avec chacun des chefs de service.

Elles ont permis d'évaluer l'état d'avancement des axes d'améliorations décrits dans le Projet d'établissement 2018-2022.

V . LES MOYENS HUMAINS

V.1 LES MOYENS HUMAINS EXTERNES

V.1.1 Les prestations au SAMSAH

Les prestataires extérieurs (prestations médico-sociales payantes) qui interviennent à titre individuel et ou collectif comptent 96 heures 50 d'interventions pour l'ensemble des usagers accompagnés. Ces prestations extérieures connaissent une augmentation de + de 171.83% concernant essentiellement le recours aux neuropsychologues.

Types d'intervenants	Nombre d'heures par an			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Neuropsychologue	64	3,5	4	1 728%
Ergothérapeute	12,5	10,5	9	19%
Sophrologue	10	0	1	100%
Socio-esthéticienne	0	8	10	-100%
Expert médical psychiatrique	10	10,5	1,5	-5%
Psychologue (bilan cognitif)	0		1,5	
Pédicure	0	3		-100%
TOTAL	96,5	35,5	27	172%

V.1.2 Les prestations à l'ESRP

Les intervenants extérieurs (prestations médico-sociales payantes) qui interviennent à titre individuel et ou à titre collectif comptent 470 heures 50 pour l'ensemble des usagers accompagnés. Soit une diminution de 52.71% du fait de la prestation de conduite (Formation conducteur de Bus), des animations sportives et du recours aux neuropsychologues.

Le confinement et l'alternance des formations à distance et sur site expliquent cette diminution.

Types d'intervenants	Nombre d'heures par an			Evolution N/N-1
	2020	2019	2018	
Neuropsychologue (7 bilans)	10	81	84	-87.65%
Ergothérapeute (15 séances)	92,5	72	60	28.47%
Sophrologue	51	46	20	10.87%
Socio-esthéticienne et esthéticienne	0	0	12	0%
Animateur sportif	6	34	35	-82.35%
Animateur théâtre	24	74	82	-67.57%
Animateur image de soi	6	12	9	-50%
Formateur anglais	232	242	232	-4.13%
Formateur conduite	49	434	40	-88.71%
TOTAL	470,5	995	574	-52.71%

V.2 LES MOYENS HUMAINS INTERNES

V.2.1 Les effectifs (au regard du réalisé paie et ERRD)

Catégorie / emplois	Emplois permanents (P) / temporaires (T)	Tableau des effectifs				Rémunérations brutes + charges fiscales et sociales			
		Effectif prévisionnel N		Effectif réel N		Ecart Nombre d'ETP (2)-(1)	Rémunérations + charges prévues N (3)	Rémunérations + charges réelles N (4)	Ecart sur les rémunérations (4)-(3)
		Nombre d'agents	Nombre d'ETP (1)	Nombre d'agents	Nombre d'ETP (base : 12 mois) (2)				
DIRECTION / ENCADREMENT		5	4,95	6	4,78	-0,17	333 207,13 €	343 801,11 €	10 593,98 €
DIRECTION / ENCADREMENT	P	5	4,95	6	4,78	-0,17	333 207,13 €	343 801,11 €	10 593,98 €
DIRECTION / ENCADREMENT	T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ADMINISTRATION / GESTION	P	14	12,37	14	12,45	0,08	517 362,43 €	525 568,37 €	8 205,94 €
ADMINISTRATION / GESTION	T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SERVICES GENERAUX	P	15	13,60	14	12,60	-1,00	517 530,55 €	477 755,88 €	-39 774,67 €
SERVICES GENERAUX	T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESTAURATION	P	3	3,00	5	3,25	0,25	133 747,27 €	143 865,62 €	10 118,35 €
RESTAURATION	T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SOCIO-EDUCATIF	P	4	4,00	5	3,49	-0,51	159 619,01 €	143 261,56 €	-16 357,45 €
SOCIO-EDUCATIF	T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PARAMEDICAL	P	1	1,00	2	1,25	0,25	45 147,73 €	61 899,40 €	16 751,67 €
PARAMEDICAL	T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MEDICAL	P	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MEDICAL	T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES FONCTIONS	P	20	18,42	19	16,36	-2,06	889 952,13 €	867 910,67 €	-22 041,46 €
AUTRES FONCTIONS	T	0	0,00	0	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		62	57,34	65	54,18	-3,16	2 596 566,25 €	2 564 062,61 €	-32 503,64 €

LE SAMSAH

Emplois	Emplois permanents (P) / temporaires (T)	Tableau des effectifs global				Dont effectifs émergeant sur le forfait soins			Rémunérations brutes + charges fiscales et sociales		
		ETP Année N - Effectif prévisionnel (1)	Nbre d'agents (prévisionnel)	ETP Année N - Effectif réel (base 12 mois) (2)	Ecart: (2)-(1)	ETP Année N - Effectif prévisionnel (1)	ETP Année N - Effectif réel (base 12 mois) (2)	Ecart: (2)-(1)	Rémunérations + charges prévues N (3)	Rémunérations + charges réelles N (4)	Ecart (4)-(3)
DIRECTION / ENCADREMENT		2,00	2	2,00	0,00	1,00	1,00	0,00	111 852,27 €	113 952,28 €	2 100,01 €
DIRECTION / ENCADREMENT	P	2,00	2	2,00	0,00	1,00	1,00	0,00	111 852,27 €	113 952,28 €	2 100,01 €
DIRECTION / ENCADREMENT	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ADMINISTRATION / GESTION	P	1,00	1	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 218,58 €	53 703,63 €	1 485,05 €
ADMINISTRATION / GESTION	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SERVICES GENERAUX	P	0,40	2	0,65	0,25	0,00	0,00	0,00	18 274,14 €	27 505,27 €	9 231,13 €
SERVICES GENERAUX	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
RESTAURATION	P	0,40	2	0,65	0,25	0,00	0,00	0,00	18 274,14 €	27 505,27 €	9 231,13 €
RESTAURATION	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SOCIO-EDUCATIF	P	5,00	7	4,40	-0,60	0,00	0,00	0,00	204 826,33 €	189 197,28 €	-15 629,05 €
SOCIO-EDUCATIF	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PARAMEDICAL	P	5,50	6	4,43	-1,07	5,50	4,43	-1,07	255 028,67 €	209 658,95 €	-45 369,72 €
PARAMEDICAL	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
MEDICAL	P	0,60	2	0,60	0,00	0,60	0,60	0,00	77 705,19 €	80 508,71 €	2 803,52 €
MEDICAL	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
AUTRES FONCTIONS	P	3,95	7	3,45	-0,50	3,95	3,45	-0,50	160 783,06 €	141 073,16 €	-19 709,90 €
AUTRES FONCTIONS	T	0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL GENERAL		18,45	27	16,53	-1,92	11,05	9,48	-1,57	880 682,24 €	815 599,28 €	-65 082,96 €

V.2.2 L'accompagnement du personnel dans un environnement professionnel adapté

La politique managériale d'accompagnement du personnel dans un environnement professionnel adapté vise à renforcer la culture institutionnelle axée sur la bienveillance, la notion éthique et sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute autorité de santé (HAS)

LE SIGNALEMENT DES EVENEMENTS INDESIRABLES

Les événements indésirables faisant partie intégrante de la gestion des risques, ce point est traité au chapitre IV.3.4 « Les FEI ».

LES ACTIONS DE FORMATIONS

Les tableaux et indicateurs suivants permettent la quantification des formations et de mesurer l'accompagnement des professionnels en matière de bienveillance et d'éthique.

Les formations réalisées

Les formations diplômantes

Fonctions occupées	Intitulé de la formation	Nombre de participant	Organisme de formation
Responsable du SAMSAH	MASTER II Management des organisations	1	UPEC

Les formations continues

Fonctions occupées	Intitulé de la formation	Participants	Organisme de formation
RRH	La réforme de la fonction publique	1	CNEH
Psychologue	Cursus nouveau professionnel	1	FAGERH
Groupe	Devenir SST	8	IN SITU FORMATION
Groupe	Recyclage SST	10	IN SITU FORMATION
Groupe	Les écrits professionnels	12	ACTIF FORMATION
Groupe	L'entretien motivationnel	12	AFDEM
Service Finances et Direction	L'analyse des ratios de l'EPRD	3	ACTIF FORMATION
Service Finances et Direction	Pilotage financier et stratégies d'emprunt	3	ACTIF FORMATION
Service réadaptation et QGR	Congrès national	4	FAGERH
Responsable réadaptation	Le parcours vers l'emploi des personnes handicapées	1	FAGERH
Comptable	Être expert en marchés publics	1	ELEGIA
CESF	Se réconcilier avec l'orthographe	1	COMUNDI
Aide-soignant	Journée d'échange et de formation des SAMSAH	1	MEDIALIS
Encadrement et direction	Répondre aux objectifs CPOM	6	EDI Formation
Service RH	La paie personnel non médical	2	CNEH
Agent Service technique	TPMR	1	Formation concept
SQGR	Blue Kango	2	BLUE KANGO
Assistante sociale	Le travailleur social et son exercice en psychiatrie	1	AFAR
Service HL	Nettoyage et hygiène en institution	5	GERFI+
Soit taux de 106% = formations/personnel	TOTAL	75	Pour 70,71 ETP

Les indicateurs de formation inscrits au CPOM

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Le taux de formation bientraitance		
		2020	2019	2018
Nombre des nouveaux agents formés à la bientraitance au 31 déc N / Nombre total de nouveaux agents recrutés en N	100%	0	0	NC

Source : RH - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 2 – Volet 4 – Objectif 5

Nous ne sommes pas en mesure de renseigner ce tableau cette année. En effet, il nous semble prématuré de former les nouveaux collègues à la bientraitance - qui s'engagent lors de la signature de leur contrat de travail au respect de la charte bientraitance - sans avoir préalablement redéfini au niveau institutionnel, avec tous les acteurs de l'accompagnement, le processus dynamique et éthique de bientraitance.

Aussi l'Institution a fait le choix :

- De former en 2020 une remplaçante à la référente Bientraitance de l'ESRP qui a demandé son détachement ;
- D'accompagner sur 2021 à l'aide d'un prestataire les 2 référents bientraitance (ESRP et SAMSAH) à la définition de leur mission et de leur rôle et à la compréhension de leur fonction au sein de l'établissement
- D'inscrire l'ensemble des agents de l'ESRP et du SAMSAH à un séminaire bientraitance (nov 2021) co-animé par les deux référents préalablement formés, la responsable qualité et le prestataire.

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Somme des réunions réalisées		
		2020	2019	2018
Le nombre de réunions d'analyse des pratiques intégrées à la démarche RBPP	2 réunions / service (ESRP /SAMSAH)	1	0	0

Source : RH - Référence CPOM : Annexe 2 : Axe 2 – Volet 4 – Objectif 5

Un programme de formation de 8 séances pour les professionnels de l'ESRP a été amorcé en 2020 et se terminera en juin 2021.

Si cette expérience est concluante, ce programme sera étendu aux professionnels du SAMSAH.

LES ACTIONS SOCIALES

En raison du contexte sanitaire :

- Le repas de Noël a été maintenu avec une organisation différente, soit au self, avec un roulement du personnel afin de respecter les consignes de l'ARS et les mesures barrières ;
- Le goûter de Noël pour les enfants du personnel, le spectacle et la distribution de cadeaux par le Père Noël n'ont pu avoir lieu mais une carte cadeau plus conséquente a été distribuée à chaque enfant de 0 à 16 ans ;
- Les pots institutionnels pour les départs en retraite ont été suspendus et un cadeau de départ a été remis à l'agent par la directrice.

En cas de mariage et/ou de naissance, un bouquet de fleurs est envoyé à l'agent comme habituellement.

En partenariat avec l'association de Monsieur Nez Rouge, un appel aux dons a été relayé afin d'aider financièrement une collègue dont l'enfant est un enfant de la Lune. Les donateurs tant sur les réseaux de Monsieur Nez Rouge qu'au sein du centre ont permis à son association de remettre un chèque de 5 500€ et des cadeaux à notre collègue.

VI . LES MOYENS FINANCIERS

VI.1 L'ACTIVITE : TAUX D'OCCUPATION REEL ET PREVU

	Indicateur négocié au CPOM	Cible	Taux réel ESRP	Taux Réel SAMSAH
2020	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	80 %	97,28% ¹ 94,32% ²
2019	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	98,42%	97,90% ¹ 95,14% ²
2018	Nombre de journées réalisées / nombre de journées théoriques	>= 90%	100,91%	101,55%

1 : avec évaluations

2 : sans évaluations

Indicateur négocié au CPOM	Cible	Activité théorique en journées	Activité réalisée en journées (évaluations incluses)	Activité réalisée en journées 2019
ESRP	25 542	28 380	22 571	27 930
Dont internat	8 514	9 460	5 471	8 513
Dont externat	17 028	18 920	17 100	19 417
SAMSAH	19 710	21 900	21 304 (648 Eval°)	21 441 (1 097 Eval°)

Le taux d'activité de l'ESRP est inférieur aux objectifs du CPOM. L'activité de l'internat est très en dessous du prévisionnel, tandis que l'externat demeure très légèrement au-dessus de l'objectif fixé par le CPOM. Ce faible niveau d'activité s'explique par la mise en place de mesures barrières très strictes résultant en la diminution de capacité d'internat qui ne peut être compensée totalement. La première période de confinement a également eu un impact important puisqu'elle a décalé les entrées de plusieurs formations qui sont, en raison de la fermeture imposée de l'établissement, restées vacantes jusqu'à la remontée en charge progressive à partir du 11 mai.

En ce qui concerne le SAMSAH, le calcul de l'activité en journées est toujours en vigueur pour l'année 2020 au regard des objectifs du CPOM. Néanmoins, celui-ci a poursuivi sa participation à l'étude en cours sur une méthode de calcul de l'activité plus adaptée à ce type de service. Un projet de rapport d'activité fondé sur un calcul des actes et du temps alloué à chaque usager a, cette année encore, été communiqué à l'ARS.

Un avenant au CPOM fixant un objectif d'activité plus proche de la réalité de la mission du SAMSAH est attendu prochainement. Pour l'heure, le calcul de l'activité en journée démontre que le service, avec un taux d'occupation de 97,28%, remplit ses objectifs pour l'année 2020.

VI.2 L'ERRD 2020

L'article R314-232 du Code de l'action sociale et des familles précise que l'établissement doit produire, à l'appui de l'état réalisé des recettes et des dépenses (ou ERRD), un rapport financier et d'activité portant sur : « a) l'exécution budgétaire de l'exercice considéré ; b) L'activité et le fonctionnement des établissements et services, au regard notamment des objectifs du [CPOM...] ; c) L'affectation des résultats »

Les données d'activités étant détaillées dans le présent rapport (cf. *supra*) il ne sera question ici que de l'exécution budgétaire de l'exercice 2020 et de l'affectation des résultats.

V.2.1 L'Exécution budgétaire de l'exercice 2020

LES CHARGES ET PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DE L'ESRP

Les charges afférentes à l'exploitation courante (Total en Euros - GROUPE I)

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE I	663 506,15	596 554,66	0,00	0,00	596 554,66	555 135,05	-41 419,61	-6,9%

Le niveau de dépenses du Groupe I pour l'ESRP inférieur aux dépenses prévues de 6,9%. La diminution des dépenses par rapport au réalisé 2019 est liée au niveau d'activité relativement faible de 2020, induisant une diminution de moitié des dépenses liées aux prestations à caractère médico-social. De même, les dépenses d'alimentation ont été largement réduites en raison de la crise sanitaire et de la première période de confinement. Les dépenses de prestations de nettoyage et d'informatique font face au même cas de figure. Il est toutefois à noter que les dépenses de fournitures médicales ont été largement augmentées en raison des nécessités d'achats de masques et d'équipements de protection liés à la mise en place des mesures barrières.

Les charges afférentes au personnel (Total en Euros - GROUPE II)

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives.	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE II	2 571 964,40	2 659 066,25	0,00	0,00	2 659 066,25	2 600 588,89	-58 477,36	-2,2%

Le niveau de dépenses du Groupe II pour l'ESRP inférieur aux dépenses prévues de 2,2%. Cet écart est dû aux difficultés de recrutement rencontrées sur les postes d'accompagnement (en particulier au sein du service médico-psycho-social). Ces difficultés de recrutement ont par ailleurs été accentuées par la situation générale.

L'augmentation des dépenses par rapport au réalisé 2019 est dû à l'important travail de recrutement et au versement des primes exceptionnelles.

Les charges afférentes à la structure (Total en Euros - GROUPE III)

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE III	736 378,88	833 519,92	0,00	0,00	833 519,92	916 825,25	83 305,33	10,0%

Le niveau de dépenses du Groupe III pour l'ESRP est supérieur aux dépenses prévues de 10%.

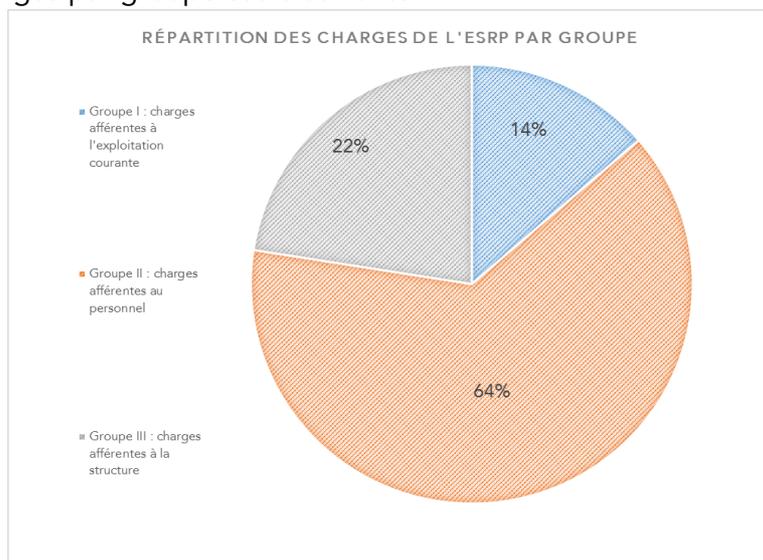
Cette augmentation s'explique par l'effort très important d'aménagement et d'adaptation des bâtiments et des espaces aux mesures barrières. Ainsi, le compte 615 (entretien et réparation) montre une différence de 63,9% par rapport au montant prévu de dépenses.

La diminution des dépenses s'explique par un recours plus fréquent à des services internes, parfois nouvellement créés (service communication) pour la réalisation de missions auparavant réalisées par des prestataires extérieurs, en particulier les missions liées à la qualité et les événements (compte 618) ou à la communication (compte 623).

L'écart du compte de dotations aux amortissements est dû au système de refacturation des dotations relevant du SAMSAH.

Le niveau de dépenses total pour l'ESRP est inférieur aux dépenses prévues de 0,4 %.

La répartition des charges par groupe est la suivante :



En ce qui concerne les produits, trois faits notables sont à constater :

- En premier lieu, l'augmentation de la dotation globale de fonctionnement dont le montant est déterminé par la délégation départementale du Val d'Oise de l'agence régionale de santé d'Ile de France. Elle a atteint, en 2020, 3 809 472,98 €, soit une augmentation de 0,80% par rapport à la dotation versée en 2019 de 3 779 239,07 €.
- En deuxième lieu, l'ESRP a, en 2020, perçu un versement de la taxe d'apprentissage pour un montant total de 27 606,14 €.
- En troisième lieu, la délégation départementale du Val d'Oise de l'Agence régionale de Santé Ile de France a accordé au Centre le versement de crédit de non reductibles de fonctionnement au titre de l'achat des protections individuelles sanitaires (masques, blouses, gants, gel hydro-alcoolique, etc...) pour un montant de 17 820 € et au titre du versement de la prime exceptionnelle COVID pour un montant de 52 500 €.

Par ailleurs, les produits du groupe II sont sensiblement plus faibles que prévus (- 19,5 %). L'écart est dû à une forte diminution de la fréquentation du service de restauration, tant en raison de la première période de confinement durant laquelle ce service était fermé, que de la diminution générale de l'activité de l'établissement.

Les produits du groupe III sont, en raison de leur nature prédictible, égaux au montant prévisionnel.

LES CHARGES ET PRODUITS DE FONCTIONNEMENT DU SAMSAH

Les charges afférentes à l'exploitation courante (Total en Euros - GROUPE I)

GROUPE I : CHARGES AFFERENTES A L'EXPLOITATION COURANTE	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificative	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE I	103 941,27	150 750,30	0,00	0,00	150 750,30	115 379,87	-35 370,43	-23,5%

Le niveau de dépenses du Groupe I pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 23,5 %.

L'écart est principalement dû à un recours plus faible aux prestations à caractère médico-social à l'extérieur dont la ligne affiche un écart entre le prévu et le réalisé de 65,2% (compte 6112). Cette diminution traduit la difficulté de réaliser ces prestations dans le contexte sanitaire actuel.

Les charges afférentes au personnel (Total en Euros - GROUPE II)

GROUPE II : CHARGES AFFERENTES AU PERSONNEL	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE II	875 603,11	913 823,73	0,00	0,00	913 823,73	836 652,24	-77 171,49	-8,4%

Le niveau de dépenses du Groupe II pour le SAMSAH est inférieur aux dépenses prévues de 8,4 %.

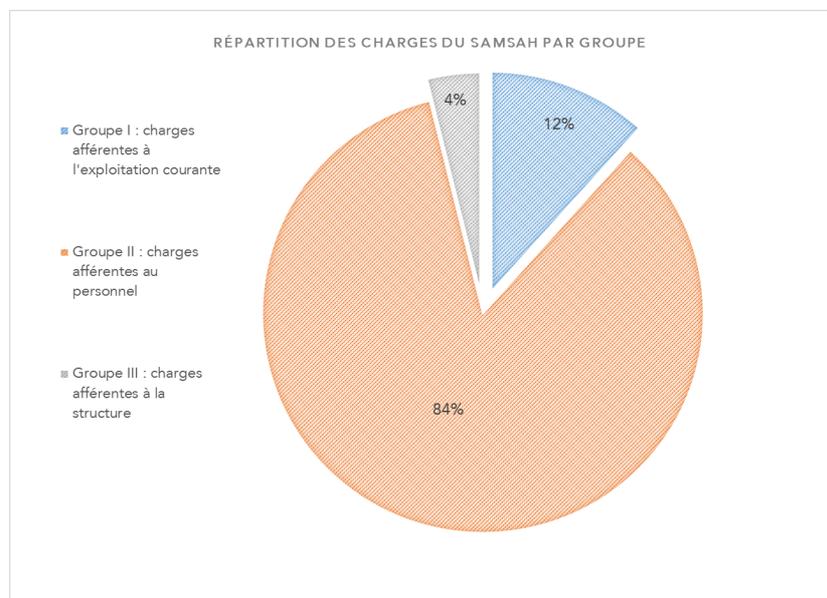
L'écart est dû à des difficultés de recrutement sur des postes couverts par le forfait soin, en particulier un poste de psychologue et un poste d'infirmière, aujourd'hui pourvus.

Les charges afférentes à la structure (Total en Euros - GROUPE III)

GROUPE III : CHARGES AFFERENTES A LA STRUCTURE	Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
TOTAL en € GROUPE III	18 620,62	29 362,74	0,00	0,00	29 362,74	38 389,29	9 026,55	30,7%

Le niveau de dépenses du Groupe III pour le SAMSAH est supérieur aux dépenses prévues de 30,7% en raison, là encore des efforts d'aménagement réalisés, notamment en matière informatique. Le parc de véhicules étant vieillissant, il constitue également une source de dépenses importante en entretien et en réparation.

La répartition des charges par groupe est la suivante :



En ce qui concerne les produits, là encore, certains points importants sont à signaler :

- La dotation accordée par l'ARS a augmenté de 0,80% pour s'élever à un montant de 622 910,77 €, pour un montant en 2019 de 617 967,03 €.
- La dotation accordée par le Conseil départemental du Val d'Oise a été diminuée de 21 213 € en raison des excédents réalisés sur les années antérieures et s'élève à 422 713,00 €.

Les produits du groupe II sont très faibles (1 353,93 €) et correspondent à des remboursements d'indemnités journalières et à des produits de gestion courante.

En ce qui concerne les produits du groupe III une précision est également à indiquer.

En effet, la reprise de subvention accordée par le Conseil régional d'Ile-de-France en 2016 (d'un montant de 20 135 €) n'apparaît pas car cette écriture sera constatée dans son intégralité à l'issue de sa reprise totale.

LES INVESTISSEMENTS

Les montants par compte d'acquisition pour 2020 sont les suivants :

Emplois		Réalizations Exercice N-1	Budget exercice N				Réalisé Exercice N		
N° de comptes	Libellés		Budget initial	Virements de crédits	Décisions modificatives	Prévisions budgétaires totales	Réalizations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>								
20	Immobilisations incorporelles	4 733,40 €	53 850,82 €	0,00 €	0,00 €	53 850,82 €	9 900,00 €	-43 950,82 €	-81,62%
21	Immobilisations corporelles	109 400,54 €	2 027 276,25 €	0,00 €	0,00 €	2 027 276,25 €	396 468,08 €	-1 630 808,17 €	-80,44%
	- dont terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
	- dont agencements de terrains	500,00 €	33 240,93 €	0,00 €	0,00 €	33 240,93 €	0,00 €	-33 240,93 €	-100,00%
	- dont constructions	26 257,75 €	1 747 586,17 €	0,00 €	0,00 €	1 747 586,17 €	217 577,69 €	-1 530 008,48 €	-87,55%
	- dont installations techniques, matériel et outillage	9 055,80 €	65 527,51 €	0,00 €	0,00 €	65 527,51 €	28 036,10 €	-37 491,41 €	-57,21%
	- dont autres immobilisations corporelles	73 586,99 €	180 921,64 €	0,00 €	0,00 €	180 921,64 €	150 854,29 €	-30 067,35 €	-16,62%
23	Immobilisations en cours	42 178,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	19 352,24 €	19 352,24 €	0,00%
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00%

Les écarts s'élèvent à :

Prévisions budgétaires totales	Réalisations	Ecart réalisations / prévisions (€)	Ecart réalisations / prévisions (%)
2 091 127,07 €	433 245,32 €	-1 657 881,75 €	-79,28%

Le montant des investissements réalisés sur 2020 est inférieur à celui prévu en raison de retards pris dans la mise en œuvre du plan pluriannuel d'investissement (PPI) adossé au CPOM actuel. Ces retards sont notamment dus aux règles strictes encadrant la commande et l'investissement publics, en particulier l'application du Code de la commande publique et des procédures de dématérialisation des marchés. Il est toutefois important de relever que le montant des investissements a été plus que doublé par rapport au niveau de 2019.

Des investissements d'aménagement de salles de formation ont notamment été réalisés à partir de cahiers des charges élaborés par le cabinet Active Ergonomie (pour un montant en mobilier de 63 524,48 €), poursuivant la mise en œuvre de la politique de l'établissement en matière d'adaptation au public accueilli.

On peut également noter la mise à jour de notre plateau technique dédié à la formation de technicien d'assistance en informatique (TAI) et du matériel informatique et multimédia de formation (écrans interactif, vidéoprojecteurs, solutions de téléformation, etc...), pour un montant global de 53 848,39€.

L'ensemble des investissements prévus mais non passés en 2020 (d'un montant total de 1 657 881,75€ est ainsi reporté à 2020. Parmi ces derniers on compte notamment la mise aux normes d'accessibilité PMR du Centre (pour un montant estimé de 505 000,00 €), le projet d'extension de salle pour de multiples usages professionnels et d'accompagnement, dont le projet a été largement étendu (pour 224 925,85 €), les travaux de consolidation du mur Est (pour 450 000 €) ou encore la réfection des canalisations du Centre (pour 175 000,00 €) et la réalisation des travaux préconisés par l'audit thermique et énergétique du Centre (pour 200 000,00 €).

Ainsi, en ce qui concerne les travaux de canalisations, l'étude de faisabilité a été rendue fin mars 2020 par le bureau d'étude mandaté (VEOLIA OFIS). La demande d'autorisation de travaux pour le chantier de mise aux normes d'accessibilité a été déposée en janvier 2021 et la consultation devrait être lancée prochainement, pour un début des travaux à l'été 2021. Le cahier des charges des travaux recommandés par l'étude thermique a également été rédigé et ces derniers sont également prévus à l'été 2021.

Le fond de roulement d'investissement (FRI) du Centre demeure donc très élevé (à hauteur de 3 044 329,75 €) mais il est important de noter que la mise en œuvre de notre PPI l'a d'ores et déjà fait diminuer. Le montant du FRI était en effet au bilan 2018 de 2 399 592,66 € et de 3 074 907,34 € en 2019. On enregistre ainsi une diminution du FRI en 2020 de 30 577,59 €.

LA DETERMINATION ET L'AFFECTATION DES RESULTATS

Les résultats comptables constatés pour les deux services sont les suivants :

Compte	ESRP 950808592	SAMSAH 950012179	Total
Excédent	4 781,78 €	102 060,50 €	106 842,28 €
Déficit		13 404,20 €	13 404,20 €

En ce qui concerne l'ESRP, le résultat comptable n'a pas été corrigé.

Le déficit du SAMSAH concerne le budget du Conseil départemental, et est dû à la diminution de la dotation accordée par celui-ci sur l'année 2020.

Aussi, la détermination et l'affectation des résultats du Centre peuvent être présentées synthétiquement comme suit :

N° de compte	Compte	CRP 950808592	SAMSAH 950012179	Total
11511 ⁽¹⁾ ou 111	Excédents affectés au financement des mesures d'exploitation			0,00 €
11519 ⁽¹⁾ ou 119	Report à nouveau déficitaire			0,00 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation		13 404,20 €	13 404,20 €
10687	Compensation des charges d'amortissement			0,00 €
1161	Amortissements comptables excédentaires différés			0,00 €
1162	Dépenses pour congés payés			0,00 €
1163	Autres droits acquis par les salariés non provisionnés			0,00 €
1168	Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs			0,00 €
Résultat administratif ou corrigé		4 781,78 €	102 060,50 €	106 842,28 €

Le montant du résultat administratif de l'ESRP et du SAMSAH représente ainsi 2,41% du total des dotations accordées sur 2020 par l'ARS et est dans la limite des 3 % fixée par le CPOM.

Le résultat administratif du SAMSAH pour la part financée par le Conseil départemental est de 0 €, sous réserve de l'acceptation de la reprise sur la réserve de compensation des déficits proposée *supra*. Il n'y a donc pas lieu décidé d'une affectation pour ce résultat nul.

Les affectations de résultats administratifs proposées dans le cadre de l'ERRD sont par conséquent les suivantes :

N° de compte	Compte	CRP 950808592	SAMSAH 950012179	Total
10685	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)			0,00 €
10686	Compensation des déficits d'exploitation			0,00 €
10687	Compensation des charges d'amortissement	4 781,78 €	102 060,50 €	106 842,28 €
11510/11511 (1) ou 110/111 (2)	Excédent affecté en report à nouveau excédentaire			0,00 €
11519 ⁽¹⁾ ou 119	Report à nouveau déficitaire		0,00 €	0,00 €

VI. 3 LES RATIOS

Thèmes & intitulés (valeurs indicatives)	Mode de calcul	Valeur de l'indicateur pour N-1	Valeur de l'indicateur pour N
1. Endettement à moyen et long terme			
1.1. Indépendance financière (<50%)	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)} \times 100}{\text{Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)}}$	0,00%	0,00%
1.2. Apurement de la dette (>2)	$\frac{\text{Immobilisations nettes amortissables}}{\text{Dettes financières à moyen et long terme}}$	0,00	0,00
1.3. Durée apparente de la dette	$\frac{\text{Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169)}}{\text{CAF}}$	0,00	0,00
2. Patrimoine immobilier			
2.1. Vétusté des immobilisations			
<i>Construction</i>	$\frac{\text{Solde créditeur des comptes 28}}{\text{Solde débiteur des comptes 21 correspondants}}$	0,66	0,67
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>		0,80	0,81
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		0,83	0,81
3. Equilibres du bilan			
3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation			
<i>Fonds de roulement d'investissement (FRI)</i>	$\frac{\text{FRI ou FRE ou FRNG} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	247,24	239,46
<i>Fonds de roulement d'exploitation (FRE)</i>		204,66	200,45
<i>Fonds de roulement net global (FRNG)</i>		451,90	439,91
3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation	$\frac{\text{BFR} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	-0,36	-21,27
3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation	$\frac{\text{Trésorerie} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	452,26	461,18
3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation	$\frac{\text{Solde des comptes 141 et 10685} \times 365 \text{ j.}}{\text{Total classe 6 (charges décaissables uniquement)}}$	55,41	54,21
4. Rotation des postes d'exploitation en jours			
4.1. Stocks (10-20 j.)	$\frac{[\text{Stocks (solde débiteur classe 3)}] \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des consommations (comptes 601 à 603)}}$	0,00	0,00
4.2. Créances (< 30 j.)	$\frac{(\text{Solde débiteur comptes 41}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des produits (comptes 70 et 73)}}$	14,16	8,64
4.3. Dettes fournisseurs (< 45 j.)	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 401}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 60 à 62)}}$	61,92	123,78
4.4. Dettes sociales et dettes fiscales	$\frac{(\text{Solde créditeur comptes 43 et 44}) \times 365 \text{ j.}}{\text{Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)}}$	5,76	7,64
5. Capacité d'autofinancement			
Taux de CAF (5 à 10%)	$\frac{\text{CAF} \times 100}{\text{Total des produits (hors c/775, 777, 7781 et 78)}}$	8,26%	7,32%

VII . LES PERSPECTIVES DE L'ANNEE PROCHAINE

VII.1 LES PERSPECTIVES 2021 POUR BELLE ALLIANCE

L'année 2021 va permettre la présentation de bilans, la finalisation de différents projets et la poursuite d'actions :

- Bilan des projets de services et du projet d'établissement : Il s'agit, en effet, de préparer l'analyse et la méthodologie de réécriture des projets en perspective du prochain CPOM ;
- Bilan du PPI et projections prochain CPOM ;
- Finalisation du projet d'accompagnement d'un public atteint de TSA ;
- Préparation de l'évaluation interne ESRP ;
- Réalisation de l'évaluation externe du SAMSAH ;
- Poursuite de l'ancrage sur le territoire :
 - o Participation au dispositif ROR et Via trajectoire piloté au niveau du département,
 - o Des rencontres avec la région et des entreprises du secteur des transports dans le cadre du partenariat avec ECF pour la formation conducteur de Bus
 - o Réflexion à la question du dossier unique de l'utilisateur et de sa dimension régionale avec les opérateurs dédiés.
- Poursuite du travail de formalisation des procédures par services et processus.

Les perspectives du Service Qualité et Gestion des Risques

Les enquêtes de satisfaction

A terme nous pourrions réaliser un questionnaire dédié à l'accueil (comme les autres ESRP de la FAGERH) à passer le mois qui suit l'entrée des stagiaires. En effet, lors de la passation de l'enquête en fin de parcours, les stagiaires ont souvent oublié la période correspondant à leur accueil.

Avec la mise en place de l'alternance (présentiel/ téléformation), le SQGR envisage la passation de l'enquête de satisfaction pour les stagiaires en téléformation par visioconférence du web client 3CX.

Les FRU et les FEI

Nous avons progressé en 2020, notamment au niveau du suivi et de l'effectivité de la mise en place des actions correctives.

Le service qualité prévoit une amélioration du délai de relance auprès des chefs de service afin de pouvoir répondre à l'utilisateur dans les 15 jours suivants sa réclamation.

Nous envisageons la déclaration, par les professionnels, des événements indésirables en ligne via l'intranet (BlueKanGo).

De plus, des moyens vont être mis en place pour repérer les événements à signaler auprès des autorités administratives.

Le Groupe Qualité SAMSAH (GQSAM)

Le bilan du travail réalisé par le groupe restreint va être présenté début 2021 à l'ensemble des professionnels du SAMSAH.

6 réunions sont déjà planifiées de janvier à juin 2021 pour la poursuite du travail notamment sur les fiches d'identité des processus : accueil, admission, co-construction du projet, suivi de l'accompagnement, sortie du dispositif.

En juin, il s'agira de préparer l'évaluation externe de début 2022 : choix du prestataire, de la question évaluative, documents justificatifs...

En novembre, le référentiel HAS des ESMS devrait sortir et permettre de repartir sur des bases connues.

Le Groupe Qualité Réadaptation Professionnelle (GQRP)

Les réunions de travail du GQRP sont à prévoir en 2021.

Le suivi des actions d'amélioration prévues au projet de service et dans les rapports d'évaluation (interne et externe) va permettre d'amorcer la collaboration entre le SQGR et la RP. A cette occasion la présentation et l'analyse des RBPP se feront selon le thème abordé en réunions.

VII.2 LES PERSPECTIVES 2021 A L'ESRP

En ce qui concerne l'ESRP, les perspectives pour l'année 2021 :

- Portent prioritairement sur :
 - o La poursuite de la mise en œuvre du PS ;
 - o L'adéquation de notre activité conformément à l'esprit du décret paru en octobre 2020 sur les ESRP, ESPO notamment pour l'anticipation des situations de rupture de parcours des stagiaires afin de leur garantir un continuum d'accompagnement (en amont comme en aval) ;
 - o La finalisation de l'aménagement ergonomique des salles de formation.
- Portent également sur :
 - o La mise en place d'un service spécifique autisme dédié aux jeunes 16-25 ans visant à accompagner leur insertion sociale et professionnelle après accord de l'ARS IDF ;
 - o La préparation à la certification de nos actions de formation.

VII.3 LES PERSPECTIVES 2021 AU SAMSAH

À partir de 2021, il est prévu au SAMSAH :

- Le maintien des groupes d'expression ;
- La présence de la directrice à un des groupes d'expression ;
- De poursuivre la passation du questionnaire de satisfaction par les professionnels ;
- De continuer les temps de travail avec le service qualité ;
- L'uniformisation institutionnelle des outils du groupe d'expression du SAMSAH sous une approche de présentation commune, en lien avec la charte graphique de l'institution avec le service qualité et le service communication ;
- La mise à jour d'un point de vue statistique du questionnaire pour une amélioration quantitative et qualitative.

VIII . LES ANNEXES

VIII.2 LE GLOSSAIRE

AGEFIPH : Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés	FA : Fiche actions
ANAP : Agence nationale d'appui à la performance	FIPH-FP : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
ARS : Agence régionale de santé	FLE : Français langue étrangère
ASP : Agence de services et de paiement	GOS : Groupe opérationnel de synthèse
CA : Conseil d'administration	GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
CAF : Capacité d'autofinancement	HACCP : Hazard Analysis Critical Control Point (méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires)
CASF : Code de l'action sociale et des familles	HAD : Hospitalisation à domicile
CBA : Centre Belle Alliance	HAS : Haute autorité de santé
CD-95 : Conseil départemental du Val d'Oise	HPST : Hôpital, patients, santé, territoires (Loi)
CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées	MDPH : Maison départementale des personnes handicapées
CEAPSY : Centre ressources troubles psychiques IDF	MPS : Médico-psycho-social(e)
CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail	ONF : Office nationale des forêts
CLSM : Conseils locaux de santé mentale	PAP : Plan d'accompagnement personnalisé
CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés	PC : Personal computer (ordinateur personnel)
CNSA : Caisse nationale de la solidarité pour l'autonomie	PE : Projet d'établissement
CODIR-PE : Comité de direction, pilote du PE	PPF : Plan pluriannuel de financement
CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens	PPI : Plan pluriannuel d'investissement
CRA : Centres de ressources de l'autisme	PRIAC : Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
CSPE : Comité du suivi du projet d'établissement	PRS : Projet régional de santé
CSS : Code de sécurité sociale	RAPP : Réunion d'accompagnement de la personne dans son projet
CTE : Comité technique d'établissement	RBPP : Recommandations de bonnes pratiques professionnelles
CTRIV : Conducteur de transport routier interurbain de voyageurs	RGPD : Règlement général sur la protection des données
CV : Curriculum vitae	RH : Ressources humaines
CVS : Comité de vie sociale	RQTH : Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
DARI : Document d'analyse du risque infectieux	RRP : Responsable de la réadaptation professionnelle
DASRI : Déchets d'activités de soins à risques infectieux	SA : Secrétaire assistante (titre)
DD-95 : Délégation départementale du Val d'Oise	SAMSAH : Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
DEP : Dispositif d'éducation professionnelle	SERAFIN-PH : Services et établissements : Réforme pour une adéquation des financements aux parcours des Personnes Handicapées
DURP : Dossier unique des risques professionnel	SISO : Système d'information de suivi des orientations
EAA : Employé(e) administratif(ve) et d'accueil (titre)	SROMS : Schéma régional d'organisation médico-sociale
ENC : Etude nationale de coûts (Serafin-PH)	TAI : Technicien d'assistance en informatique (titre)
EPRD : Etat prévisionnel des recettes et des dépenses	TSA : Trouble du spectre de l'autisme
ERRD : Etat réel des recettes et des dépenses	UF : Unité fonctionnelle
ESAT : Etablissement et service d'aide par le travail	USI : Unité de soutien à l'insertion
ESMS : Etablissements et services sociaux et médico-sociaux	
ESRP : Etablissement et service de réadaptation professionnelle	
ETP : Equivalent temps plein	
ETPR : Equivalent temps plein rémunéré	